



# INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI DE LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE

Rapport synthèse | septembre 2019





# Crédits et remerciements

---

Cette étude a été réalisée par la firme de consultants en patrimoine et architecture Patri-Arch pour la MRC des Jardins-de-Napierville dans le cadre d'une entente de développement culturel intervenue avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec

## **Chargé de projet, coordination, révision du rapport, recommandations**

Martin Dubois

## **Recherches, saisie des données, évaluation, rédaction du rapport synthèse**

Cindy Morin

## **Photographie**

À moins d'avis contraire, toutes les photographies ont été prises par Lyne Bernier et Mario Parent, auteurs de l'inventaire patrimonial de la MRC des Jardins-de-Napierville, phase 1.

## **Suivi du projet à la MRC des Jardins-de-Napierville**

Kassandra Rochefort, agente de développement

## **Remerciements**

L'équipe de Patri-Arch tient à remercier Kassandra Rochefort, agente de développement de la MRC des Jardins-de-Napierville, pour sa collaboration tout au long du projet. Nous remercions également le personnel de Archives Hemmingford, dont Myrna Paquette et Gérald Laberge de même que monsieur Roger Lussier de la Société d'histoire des XI qui ont été très généreux de leur temps et de leurs connaissances. Enfin, nos remerciements s'adressent aux propriétaires qui ont volontairement livrés des informations sur leur propriété et participé à enrichir l'état des connaissances en nous contactant directement ou via les organismes cités.

## **Droits d'auteur et conditions d'utilisation**

Patri-Arch cède à la MRC des Jardins-de-Napierville les droits d'utilisation pour l'ensemble des textes, des photographies et des illustrations réalisés dans le cadre de ce mandat. La MRC des Jardins-de-Napierville s'engage pour sa part à ce que toutes les dispositions relatives au respect des droits d'auteur des documents qu'elle utilise soient respectées. Advenant l'utilisation pour des fins de publications (impressions ou web) de textes, photographies et illustrations réalisés par Patri-Arch dans le cadre du présent mandat, la mention « © Patri-Arch » doit se retrouver en tout temps dans les crédits associés aux textes et dans la légende accompagnant chacune des photographies et illustrations.



# Table des matières

---

<b>CRÉDITS ET REMERCIEMENTS</b> .....	<b>3</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>5</b>
<b>MISE EN CONTEXTE</b> .....	<b>7</b>
<b>MÉTHODOLOGIE</b> .....	<b>9</b>
OBJECTIFS DU PROJET.....	9
LES ÉTAPES .....	9
Étape 1 : Démarrage du projet et travaux préparatoires .....	9
Étape 2 : Création d'une base de données .....	10
Étape 3 : Recherches documentaires .....	10
Étape 4 : Évaluation de l'intérêt patrimonial .....	11
Étape 5 : Rapport de synthèse.....	14
Étape 6 : Saisie des données dans PIMIQ.....	15
PRODUITS LIVRÉS .....	15
<b>LES COURANTS ARCHITECTURAUX</b> .....	<b>17</b>
L'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE .....	18
La maison d'esprit français.....	19
La maison de colonisation .....	21
La maison néoclassique anglaise .....	23
La maison traditionnelle québécoise d'influence néoclassique.....	26
L'INFLUENCE DES GRANDS COURANTS STYLISTIQUES DU 19 <sup>E</sup> SIÈCLE .....	28
Le style Second Empire et la maison à mansarde.....	29
L'architecture néogothique.....	31
L'éclectisme victorien.....	33
L'ARCHITECTURE ISSUE DE L'INDUSTRIALISATION (FIN 19 <sup>E</sup> À MILIEU 20 <sup>E</sup> SIÈCLES) .....	35
Le cottage vernaculaire américain d'un étage et demi.....	36
Le cottage vernaculaire américain avec mur pignon en façade ou plan en L .....	38
Le cottage vernaculaire avec lucarne pignon.....	40
La maison cubique .....	42
La maison Boomtown .....	44
La maison Arts & Crafts .....	46
L'ARCHITECTURE AGRICOLE.....	48
<b>LES CROIX DE CHEMIN ET CALVAIRES</b> .....	<b>50</b>
ORIGINE DES CROIX DE CHEMIN .....	50
TYPOLOGIES DES CROIX .....	53
<b>LES CIMETIÈRES</b> .....	<b>60</b>
CIMETIÈRE CATHOLIQUES .....	60

CIMETIÈRE PROTESTANTS .....	61
<b>DIAGNOSTIC GÉNÉRAL .....</b>	<b>63</b>
Valeur patrimoniale.....	63
État physique.....	64
État d'authenticité.....	64
<b>RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES .....</b>	<b>65</b>
1. Approfondir les connaissances .....	66
2. Reconnaître et signifier la valeur patrimoniale de certains bâtiments ou ensembles .....	68
3. Sensibiliser et informer la population .....	70
4. Accompagner et outiller le citoyen.....	72
5. Inciter les propriétaires à mettre en valeur leur bâtiment.....	74
6. Donner l'exemple.....	75
7. Se doter d'outils d'urbanisme efficaces.....	77
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>81</b>
INVENTAIRES ET ÉTUDES .....	81
ARCHIVES .....	81
MONOGRAPHIES .....	81
ARTICLES ET PÉRIODIQUES.....	84
CARTES ET PLANS .....	85
SITES WEB (CONSULTÉS ENTRE JANVIER À MAI 2019).....	85
<b>ANNEXE 1 : EXEMPLE D'UNE FICHE D'INVENTAIRE .....</b>	<b>87</b>
<b>ANNEXE 2 : LISTE DES BIENS DE L'INVENTAIRE PAR MUNICIPALITÉ ET PAR ADRESSE .....</b>	<b>89</b>
<b>ANNEXE 3 : LISTE DES BIENS DE L'INVENTAIRE CLASSÉS PAR INFLUENCE STYLISTIQUE .....</b>	<b>91</b>

## Mise en contexte

---

Ce mandat fait suite à un pré-inventaire d'environ 1500 bâtiments dans l'ensemble des 11 municipalités du territoire réalisé dans une première phase par la MRC des Jardins-de-Napierville. La MRC souhaitait ensuite sélectionner environ 150 bâtiments ou biens (comme des cimetières ou des croix de chemin) de plus forte valeur patrimoniale ou représentatifs de différents courants architecturaux afin de les documenter et de les inventorier de façon plus approfondie à l'aide du système PIMIQ du ministère de la Culture et des Communications du Québec. Ces biens patrimoniaux seront ainsi diffusés en ligne sur le Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Ce mandat a été réalisé à partir de la banque de photographies déjà réalisées par la MRC.

L'inventaire du patrimoine bâti et culturel de la MRC des Jardins-de-Napierville visait principalement les cinq objectifs<sup>1</sup> suivants :

- Connaître les caractéristiques identitaires de la région;
- Créer une banque de données et de photographies du patrimoine;
- Servir de base à la création d'actions de valorisation du patrimoine;
- Favoriser le développement de projets culturels et touristiques locaux ;
- Sensibiliser les citoyens à leur patrimoine régional.

En plus de sensibiliser les élus à la force découlant du potentiel patrimonial et culturel de leur milieu spécifique, qui semble méconnue pour certains, la MRC des Jardins-de-Napierville aura en main la connaissance nécessaire pour orienter ses prochaines actions, soit en bonifiant ses outils réglementaires et législatifs (schéma d'aménagement, citations), soit en mettant sur pied de nouveaux outils incitatifs, d'accompagnement, de sensibilisation ou d'interprétation s'adressant aux propriétaires et citoyens, et ainsi favoriser un arrimage des éléments patrimoniaux identifiés au potentiel culturel et touristique déjà en place.

---

<sup>1</sup> Selon le site Web de la MRC des Jardins-de-Napierville.



# Méthodologie

---

## Objectifs du projet

La réalisation de cette phase 2 de l'inventaire du patrimoine de la MRC des Jardins-de-Napierville permet de répondre à trois principaux objectifs plus précis :

- Sélectionner environ 150 biens à plus forte valeur patrimoniale et témoignant d'une diversité architecturale à l'échelle du territoire et touchant équitablement les 11 municipalités;
- Caractériser et évaluer sommairement, sur la base de critères objectifs, ces éléments d'intérêt patrimonial du territoire de la MRC;
- Effectuer des recherches historiques afin de documenter le plus possible chacun des biens sélectionnés.

## Les étapes

Nous relatons ici la méthodologie employée et les principales étapes de réalisation de ce mandat.

### Étape 1 : Démarrage du projet et travaux préparatoires

Cette première étape consistait à mettre en place les principaux outils qui étaient nécessaires à la bonne suite des travaux et à s'entendre de façon définitive sur les objectifs, la méthodologie et le cheminement du projet. Une rencontre de démarrage entre l'intervenante de la MRC des Jardins-de-Napierville et le chargé de projet de Patri-Arch a été réalisée en septembre 2018 afin de mettre au point les aspects techniques et scientifiques de l'étude. La documentation disponible a été mise à la disposition de l'équipe de travail, dont une liste provisoire de bâtiments sélectionnés et les données recueillies dans la phase 1 de l'inventaire comprenant des fiches en format PDF et les photographies. Lors de cette étape, le consultant a également contacté la Direction du patrimoine du MCC afin de faire créer l'inventaire dans le système PIMIQ et d'obtenir les accès pour la saisie.

À noter que la liste de biens fournie au départ a été légèrement modifiée suivant des suggestions et validations entre la firme et la MRC. Ainsi, l'âge estimé des bâtiments, leur apparence générale (état physique et d'authenticité) et la variété des courants architecturaux ont été au cœur de la réflexion ainsi que la représentativité de chaque municipalité du territoire. Au total, 158 biens ont été sélectionnés et chaque municipalité possède au minimum 10 biens sur son territoire.

## Étape 2 : Création d'une base de données

Cette deuxième étape consistait à concevoir une base de données sur plate-forme File Maker Pro afin de faciliter la manipulation de données et l'évaluation patrimoniale des bâtiments. La MRC des Jardins-de-Napierville avait déjà extrait du rôle d'évaluation toutes les informations relatives aux biens à l'étude, dont le numéro de matricule, le cadastre et la date de construction estimée. Ces données ont été versées dans la base de données dont chaque fiche comprend les éléments suivants :

- Une photographie principale et au plus 4 photographies secondaires.
- Les données relatives à l'identification : adresse (no civique, nom de rue, municipalité), dénomination du bâtiment s'il y a lieu, numéro de matricule et numéro de cadastre, statut juridique, coordonnées GPS, type de bien, numéro PIMIQ.
- Les données relatives à l'architecture : typologies stylistiques et fonctionnelles, formes et matériaux des façades, toitures et ouvertures, annexes et saillies, ornementation, présence de bâtiment secondaire d'intérêt.
- Les informations historiques : année de construction, constructeur, architecte et toute information relevée.
- Les informations patrimoniales : état physique, état d'authenticité, valeur patrimoniale et remarques.

Un exemple de fiche est présenté en annexe de ce rapport. Ces fiches sont fournies en format PDF regroupées par municipalité.

## Étape 3 : Recherches documentaires

Afin de raffiner la datation de la construction des différents bâtiments ou biens de l'inventaire, des recherches documentaires ont été réalisées. Nous avons notamment survolé les monographies de paroisse et albums d'anniversaire de fondation existants et disponibles pour y extraire les données historiques qui s'y trouvaient. Le registre foncier du Québec a été consulté pour certaines propriétés afin d'éclaircir leur histoire, ce qui ne s'est pas toujours avéré fructueux. Finalement, Archives Hemmingford a été visitée deux fois et des démarches auprès de la Société d'histoire des XI ont permis de rencontrer M. Roger Lussier qui a partagé les renseignements recueillis auprès de ses informateurs.

Il est toutefois important de préciser qu'une date précise n'a pu être trouvée pour tous les bâtiments de l'inventaire. Dans ce cas, une estimation à l'aide d'une période (ex. 1890–1905) a été inscrite avec le plus de précision possible compte tenu des données historiques disponibles et du courant architectural auquel appartient le bâtiment.

Les recherches mériteraient d'être poursuivies auprès notamment de personnes ressources, des sociétés d'histoire et des aînés de chaque municipalité. À ce sujet, mentionnons d'ailleurs que M. Roger Lussier et la Société d'histoire des XI poursuivent des démarches de leur côté et

tentent de contacter des aînés et propriétaires. D'autres travaux seraient aussi en cours à Napierville par Florent Coache.

#### Étape 4 : Évaluation de l'intérêt patrimonial

À la lumière de la caractérisation architecturale et des recherches documentaires effectuées, chacun des bâtiments et biens culturels de l'inventaire a été évalué selon divers critères reconnus dans ce type d'inventaire (ancienneté, histoire, usage, architecture, authenticité, contexte, etc.). Ainsi, chacun des bâtiments évalués a reçu une cote patrimoniale : A) Exceptionnelle, B) Supérieure, C) Bonne, D) Moyenne, E) Faible,

Voici les critères sur lesquels est basée l'évaluation patrimoniale. Ceux-ci sont inspirés du système PIMIQ (patrimoine immobilier, mobilier et immatériel du Québec) développé par le ministère de la Culture et des Communications.

Critère	Sous-critère	Définition
Intérêt historique	Ancienneté relative ou absolue	Ce critère permet d'évaluer l'ancienneté d'un bien par rapport aux 400 ans d'histoire du Québec (ancienneté absolue) ou par rapport à une échelle plus restreinte (ancienneté relative), dont l'ancienneté d'un bien par rapport à l'histoire d'une région ou d'une municipalité.
	Association à un personnage ou à un groupe	Ce critère permet de souligner les liens qui associent directement un bien à un personnage (ex. : architecte) ou à un groupe (ex. : compagnie) s'étant distingué dans l'histoire.  Par exemple, on pourrait associer un bâtiment à son architecte ou à un individu célèbre qui l'aurait occupé.
	Importance dans l'histoire locale, régionale ou nationale	Ce critère permet d'évaluer la place et l'importance d'un bien comme témoin d'événements importants dans l'histoire locale, régionale ou nationale. Cela se traduit notamment par l'association du bâtiment à un ou plusieurs faits historiques marquants ou au rôle qu'il a pu jouer dans le développement de son milieu.
Intérêt architectural	Rareté relative ou absolue	Ce critère renvoie à la survivance du type de bâtiment dans lequel s'inscrit le bien immobilier inventorié. Une valeur élevée de rareté absolue sera accordée à un bâtiment dont il ne subsiste que très peu de représentants du même type architectural à l'échelle du Québec.

		La rareté relative réfère quant à elle à la rareté d'un type de bâtiment dans un secteur géographique plus restreint ou une période historique moins vaste.
	Présence d'attributs particuliers	Ce critère permet d'évaluer le caractère unique et/ou innovateur de l'architecture. Le bâtiment inventorié sera donc noté en fonction des éléments architecturaux distinctifs et des innovations, aussi bien stylistiques que techniques, qu'il permet de mettre de l'avant. Il peut s'agir d'un matériau particulier ou peu courant (ardoise, cuivre, bardeaux découpés), d'un ornement rare ou particulièrement élaboré, d'une technique de construction innovatrice.
	Situation dans la production courante	Ce critère permet de situer le bien immobilier inventorié par rapport aux bâtiments similaires construits à la même époque. On pourra notamment déterminer si le bien est représentatif du style privilégié à l'époque de sa construction, s'il témoigne d'innovations formelles ou techniques ou si, au contraire, il se positionne en décalage avec les goûts et les techniques de construction de son temps.
	Situation dans l'œuvre du concepteur	Ce critère permet de positionner le bâtiment dans le corpus de son maître d'œuvre (architecte, ingénieur, constructeur). Cela permet d'évaluer le niveau de maturité technique, esthétique ou stylistique du concepteur au moment de la réalisation du bâtiment. Il est alors possible de déterminer si le bien immobilier inventorié constitue une pièce maîtresse ou unique dans l'œuvre de son concepteur, s'il est précurseur d'un changement dans son style ou s'il est simplement représentatif de son travail.
État d'authenticité	Association à une pratique ou à une technique traditionnelle	Ce critère renvoie à un bien immobilier pouvant témoigner d'une pratique, d'une technique ou d'un mode de vie traditionnel. Le bien sera donc évalué en fonction de la conservation de caractéristiques pouvant témoigner de cette pratique, technique ou mode de vie.
	Intégrité formelle et architecturale	Ce critère renvoie à l'état actuel du bien par rapport à son état d'origine. Si le bâtiment conserve la majorité ou plusieurs de ces composantes architecturales

		d'origine, son intégrité architecturale sera plus grande que si elles ont été remplacées par des éléments modernes ou d'imitation.
Valeur d'usage	Pérennité de l'usage	<p>Ce critère permet de déterminer si le bien a conservé son usage d'origine ou si, au contraire, il a changé de vocation(s) au fil du temps.</p> <p>Ce critère permet également d'évaluer la capacité du bien immobilier à accueillir un nouvel usage sans avoir à être modifié de manière importante. Ainsi, la pérennité de l'usage d'un bien renvoie aussi bien à la préservation de sa fonction d'origine qu'à sa capacité à demeurer fonctionnel dans l'avenir, tout en conservant ses caractéristiques patrimoniales.</p>
Intérêt paysager	Point de repère	Ce critère permet de déterminer si le bien constitue un point de repère significatif dans le paysage urbain ou rural. Cela se traduit notamment par une situation particulière dans son environnement (ex. : tête d'îlot, retrait important par rapport à la rue) ou par des traits architecturaux remarquables, susceptibles de faciliter l'orientation d'un observateur (ex. : tour, clocher, saillie importante).
	Présence d'attributs particuliers	<p>Ce critère permet de tenir compte d'éléments paysagers particuliers qui participent à l'intérêt du bien culturel.</p> <p>Par exemple, il peut d'agir d'arbres matures bordant une allée, d'un panorama sur un plan d'eau, d'un ensemble de bâtiments agricoles remarquables, etc.</p>
	Association à un paysage culturel ou représentatif d'un paysage culturel	<p>Ce critère permet d'évaluer la contribution d'un bien à un paysage culturel emblématique.</p> <p>Par exemple, une église contribue de manière significative à la qualité d'un paysage villageois, une ferme participe au paysage agricole.</p>

Au final, la valeur patrimoniale globale devrait refléter les différents critères pris en compte :

**Valeur exceptionnelle :** Valeur à l'échelle nationale, c'est-à-dire que la valeur patrimoniale dépasse largement l'échelle locale ou régionale. Il s'agit d'éléments rares, d'équipements spécialisés qui sont des points de repère dans le paysage ou qui ont joué un rôle historique majeur dans le développement d'un lieu. Ayant habituellement déjà une valeur patrimoniale reconnue par le milieu, plusieurs des biens de valeur exceptionnelle sont classés ou cités immeubles patrimoniaux en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.

**Valeur supérieure :** Valeur forte à l'échelle locale ou régionale, au-dessus de la moyenne des biens patrimoniaux recensés. Il s'agit d'éléments qui se démarquent sur plusieurs critères et qui sont bien préservés dans l'ensemble. Leur valeur patrimoniale est habituellement reconnue dans le milieu ou évidente pour le non initié. Il peut s'agir d'une maison ancienne ayant conservé ses principaux attributs, d'une église richement ornée, d'un presbytère.

**Valeur bonne :** Valeur qui rejoint un nombre important de biens culturels qui sont dans la moyenne, c'est-à-dire qui possèdent des attributs intéressants ou significatifs qui permettent de statuer sur leur ancienneté, leur intérêt architectural (ex. : style) et leur appartenance à un paysage donné ou un ensemble architectural sans nécessairement se démarquer de façon importante. Il peut s'agir de maisons de styles courants (néoclassique québécoise, mansardée, vernaculaire) qui ont préservé plusieurs de leurs caractéristiques, mais qui peuvent avoir subi quelques interventions réversibles (ex. : bardeau d'asphalte sur le toit, fenêtres changées).

**Valeur moyenne :** Valeur habituellement attribuée à des biens qui ont subi un nombre important de transformations réversibles qui brouillent un peu l'ancienneté, l'intérêt architectural (ex. : style) et l'appartenance à un paysage ou situé dans un environnement quelconque. Le potentiel patrimonial est toutefois encore important à la condition d'effectuer des travaux de mise en valeur.

**Valeur faible :** Valeur habituellement attribuée à des biens qui ont subi un nombre important de transformations irréversibles qui brouillent l'ancienneté et l'intérêt architectural, qui sont abandonnées ou dont la nouvelle fonction est incompatible avec l'architecture d'origine. Cela n'empêche pas que le bâtiment puisse posséder un bon potentiel de mise en valeur si des travaux adéquats étaient effectués.

## Étape 5 : Rapport de synthèse

Cette étape a été consacrée à la rédaction du présent rapport de synthèse qui comprend une présentation des principaux courants architecturaux et autres biens culturels ainsi qu'un bref diagnostic de l'état actuel du patrimoine bâti de la région. Ces constats touchent l'état physique, l'état d'authenticité et la valeur patrimoniale du corpus. Des recommandations pour la conservation et la mise en valeur des biens patrimoniaux de la MRC sont ensuite énoncées de façon générale.

## Étape 6 : Saisie des données dans PIMIQ.

Cette dernière étape consistait à entrer les principales données descriptives ainsi que les photographies numériques dans le système PIMIQ. Ainsi ont été saisies les données d'identification (adresses, dénominations, coordonnées spatiales, statuts, etc.), les données architecturales (composantes, matériaux, typologies, etc.), l'année ou la période de construction, ainsi que les photographies (fichiers, auteurs, détenteurs des droits, années, etc.).

## Produits livrés

Les outils suivants ont été déposés à la MRC des Jardins-de-Napierville :

- Un rapport de synthèse en version numérique (Word et PDF), comprenant la méthodologie employée, la présentation des principaux courants architecturaux, un diagnostic général, des recommandations de conservation et de mise en valeur du patrimoine bâti en plus des annexes;
- La base de données contenant les 158 biens de l'inventaire sous la plate-forme File Maker Pro ainsi qu'un tableau Excel correspondant et les fiches en format PDF regroupées par municipalité.
- Les données saisies sur PIMIQ et qui sont diffusées sur le Répertoire du patrimoine culturel en ligne.



# Les courants architecturaux

---

Également désigné par l'appellation « style » ou « typologie formelle », le courant architectural se définit comme un ensemble de règles ou de caractères formels qui permettent de classer des bâtiments dans une catégorie. Les courants architecturaux sont surtout reconnaissables par leur volume général et plus particulièrement par la forme du toit qui témoigne de l'évolution des techniques de construction, ainsi que par le type d'ornements et de saillies issus de diverses influences architecturales.

D'abord d'esprit français, l'architecture traditionnelle québécoise a ensuite été influencée par le néoclassicisme britannique. Il en a résulté, au 19<sup>e</sup> siècle, un modèle de maison dite québécoise d'influence néoclassique, qui est à la fois une synthèse des influences françaises et anglaises et le fruit d'une adaptation au climat. Par la suite, le style Second Empire a fait son apparition, suivi des modes américaines. La fin du 19<sup>e</sup> siècle a été particulièrement faste par rapport à la diversité des influences stylistiques. Au 20<sup>e</sup> siècle, les courants industriels ou artisanaux, ainsi que la modernité internationale ont largement contribué à la définition de l'architecture des villes et des banlieues. À travers ces métissages culturels, les Québécois ont su créer une architecture originale adaptée aux milieux ruraux, villageois, de villégiature ou suburbains.

La plupart des bâtiments patrimoniaux identifiés dans la MRC des Jardins-de-Napierville peuvent être reliés aux courants architecturaux québécois présentés ici, ou du moins s'y apparenter. Notons que l'architecture de la région, largement influencée par les modes américaines, est parfois métissée et qu'un bâtiment peut parfois être à cheval entre deux courants architecturaux. C'est pourquoi on parle plutôt d'influences stylistiques ou d'emprunts d'éléments à une typologie donnée plutôt qu'à des styles « purs ».

## L'architecture traditionnelle

Une architecture traditionnelle s'élabore dès les premières années du Régime français afin de répondre aux besoins pressants de la jeune colonie en bâtiments de toutes sortes : maisons, chapelles, églises, moulins. Originaires des milieux ruraux de France, les colons ainsi que les gens de métier – charpentiers, maçons, menuisiers – apportent au pays leur savoir-faire traditionnel en matière de construction. Cette architecture « sans architecte » se modifie rapidement après les premières expériences décevantes du début du 17<sup>e</sup> siècle afin de s'adapter à la disponibilité des matériaux et aux conditions climatiques du pays. Ainsi, l'architecture québécoise recourt généralement au bois comme matériau de construction en raison de son abondance sur le territoire. Le climat rigoureux entraîne pour sa part une multiplication des souches de cheminées sur la maison tandis que le nombre des ouvertures est réduit le plus possible. L'apparition de lucarnes pour éclairer les combles témoigne par ailleurs d'une nouvelle façon d'habiter la maison.

Les colons du sud-ouest du Québec sont en partie des descendants des colons français, mais majoritairement des loyalistes et des immigrants écossais et irlandais qui apportent chacun leur savoir-faire. Alors qu'ailleurs dans la vallée du Saint-Laurent, l'architecture est issue des traditions constructives de la France, l'architecture du sud-ouest de la province, collée sur la frontière canado-américaine, est plutôt l'apanage de la tradition britannique bien que les deux traditions se rejoignent formellement sur plusieurs points. L'architecture classique anglaise apparaît aussi au pays avec l'arrivée des ingénieurs militaires et architectes britanniques. La diffusion de traités d'architecture au début du 19<sup>e</sup> siècle participera aussi à cette influence.

Au 19<sup>e</sup> siècle, l'architecture d'esprit français puise librement à ce nouvel apport stylistique et elle aboutit à une synthèse originale connue sous le nom de maison traditionnelle québécoise. Ce type d'architecture essentiellement composé de résidences unifamiliales domine le paysage bâti des campagnes et des villages québécois pendant la majeure partie du siècle.

## La maison d'esprit français

La maison d'esprit français témoigne des installations ayant eu cours sous le Régime français (17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles) et un peu après provenant des traditions de construction des campagnes normandes et bretonnes. Les formes simples témoignent de l'économie de moyens qui prévalaient à l'époque.

Cette architecture possède pour principales caractéristiques un carré bas, ne présentant pas ou très peu de fondations, et une haute toiture à deux versants droits ou à croupes. Le plan est généralement rectangulaire peu allongé et sobre. Son carré trapu est constitué de murs épais réalisés souvent en pierre à moellons grossièrement équarrie qui sont habituellement crépis ou en bois pièces sur pièces revêtu de planches ou de bardeau de bois. On distingue parfois un fruit dans les murs, c'est-à-dire une diminution de l'épaisseur des murs à mesure qu'ils s'élèvent, ce qui les rend plus résistants aux vents et contribue à supporter le poids de la toiture. La toiture, dont la pente est souvent raide, est recouverte d'ardoise, de tuile ou de fer blanc, mais le bardeau de cèdre demeure le recouvrement le plus fréquent. L'architecture d'esprit français n'a pour éléments saillants que les cheminées, souvent disposées en chicane, parfois des lucarnes à pignon et des murs coupe-feu lorsqu'elle est implantée en milieu urbain. Par ailleurs, les maisons d'esprit français possèdent une distribution asymétrique des ouvertures qui sont peu abondantes. Les fenêtres sont à battants de bois à petits carreaux et munies de volets en bois. L'ornementation est très limitée.

### Principales caractéristiques architecturales :

- Corps de logis rectangulaire situé près du sol, fondations peu profondes en pierre
- Carré trapu en pierre à moellons ou en bois pièce sur pièce
- Revêtement extérieur en planches de bois verticales ou en crépi. Le haut des pignons est parfois recouvert de bardeau de cèdre.
- Toit à deux versants droits, originellement recouvert de bardeau de cèdre
- Cheminées massives en pierre, parfois disposées en chicane
- Composition de façade asymétrique
- Ouvertures peu nombreuses, fenêtres à double battant à petits carreaux en bois, contrevents fonctionnels, peu ou pas de lucarnes
- Peu d'ornements, mis à part les chambranles autour des ouvertures
- Peu de saillies telles des galeries et balcons.



Figure 1 : 315 chemin du Ruisseau, Saint-Jacques-le-Mineur. Cette maison en pièce sur pièce est érigée en 1799 et restaurée en 2012. On remarque le nombre réduit d'ouvertures et le bardeau de cèdre.

## La maison de colonisation

Dans la partie ouest du Bas-Canada, les premiers bâtiments sont souvent des constructions modestes élevées à la hâte en pleine nature sauvage à partir de la fin du 18<sup>e</sup> et au début du 19<sup>e</sup> siècle. La maison de colonisation est une maison fort modeste construite rapidement pour offrir un abri aux défricheurs. Elle permet de se loger rapidement. C'est une architecture de subsistance. Elle est souvent érigée en attendant la construction d'une maison plus confortable. Aussi, peu d'entre elles ont survécu. Il s'agit à nouveau d'une architecture de base, rustique et « sans architecte ». Ces habitations sont construites en bois sur des fondations peu profondes en pierre. Leur carré trapu en pièce sur pièce est coiffé d'un toit à deux versants sans lucarne, la présence de lucarnes témoignant généralement d'une transformation dans le temps. La cheminée est modeste. La composition ne présente aucune recherche de symétrie et les ouvertures sont peu nombreuses, tout comme l'ornementation qui est généralement absente.

### Principales caractéristiques architecturales :

- Corps de logis rectangulaire situé près du sol, fondations peu profondes en pierre
- Carré trapu bois pièce sur pièce
- Toit à deux versants droits, originellement recouvert de bardeau de cèdre
- Cheminées modestes en brique
- Composition de façade symétrique ou asymétrique
- Ouvertures peu nombreuses, fenêtres à double battant à petits carreaux en bois, contrevents fonctionnels, peu ou pas de lucarnes
- Peu d'ornements, mis à part les chambranles autour des ouvertures
- Peu de saillies telles des galeries et balcons.



Figure 2 : 433, 4<sup>e</sup> rang, Sainte-Clothilde. Cette maison modeste visiblement abandonnée présente une authenticité importante avec son carré de bois en pièce sur pièce visible, son parement de planches de bois verticales et les ouvertures peu nombreuses en bois.



Figure 3 : 181, rang Saint-Paul, Saint-Patrice-de-Sherrington. Cette maison de colonisation se distingue par son carré de bois pièce sur pièce, le bardeau de bois du mur pignon et son toit asymétrique. Ce débord du toit pourrait servir à protéger le devant de la maison des précipitations.

Figure 4 : 79, route 219, Hemmingford Canton. Les deux lucarnes semblent constituer une modification à la maison qui, bien entretenue, est encore habitée de nos jours. Le modeste carré est intact et on remarque toujours la structure en bois pièce sur pièce et les ouvertures limitées distribuées sans symétrie.



## La maison néoclassique anglaise

Le désir d'une architecture plus respectueuse des formes classiques se manifeste avec force en Europe, d'abord en Italie et en France, puis en Angleterre, à partir du 18<sup>e</sup> siècle. L'architecture néoclassique anglaise s'inspire à la fois de l'architecture de l'Antiquité grecque et romaine ainsi que des écrits et des réalisations d'Andrea Palladio, architecte italien du 16<sup>e</sup> siècle. En Angleterre, on qualifie cette tendance d'architecture palladienne, en référence à l'architecte Palladio, ou georgienne, en référence à la série de monarques prénommés George qui ont régné de 1714 à 1820.

L'architecture néoclassique est très prisée par les Britanniques et les Écossais. Ces immigrants utilisent cette architecture dans les diverses colonies britanniques afin de marquer leur présence sur le territoire. Dans la MRC des Jardins-de-Napierville, ce sont surtout les loyalistes en provenance des États-Unis qui font valoir leurs racines britanniques par cette architecture dans la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle. On retrouve ainsi quelques bâtiments publics et institutionnels de style néoclassique ainsi que plusieurs maisons georgiennes. Au début du 19<sup>e</sup> siècle, le courant romantique apporte d'autres modèles de résidences ou de villas, dont le cottage Regency (ou Régence).

La résidence monumentale de style georgien constitue un style néoclassique assez pur, proche de modèles du nord-est des États-Unis : grande maison rectangulaire à deux étages et demi, de composition symétrique, en pierre ou en brique rouge, avec fenêtres à guillotine à petits carreaux. Elles se dressent habituellement seules au centre d'un vaste terrain. Ordonnance, symétrie et sobriété sont les trois mots d'ordre du néoclassicisme. Ce style possède une régularité tant dans son plan que dans la distribution de ses ouvertures, et les prolongements extérieurs sont rares et font montre d'une certaine retenue, lui conférant parfois une certaine austérité. Les éléments de l'ornementation font référence à l'architecture classique de l'Antiquité (colonnes ou pilastres, frontons, chaînages).

### Principales caractéristiques architecturales :

- Corps de bâtiment rectangulaire bien dégagé du sol, à un étage et demi ou à deux étages
- Toiture à deux ou à quatre versants de pente moyenne ou faible
- Revêtements généralement en pierre taillée ou en brique
- Peu d'éléments en saillie, présence occasionnelle de perron, galerie et balcon plus rares, entrée principale soulignée par un portail ou un porche
- Ordonnance, symétrie et sobriété des façades
- Fenêtres rectangulaires à battants ou à guillotine, à carreaux
- Ornements classiques variés : fronton, arc en plein cintre au-dessus des ouvertures, colonnes, piliers, pilastres, chaîne d'angle, corniche à modillons, retour de corniche.



Figure 5 : Le palais de justice de Napierville, immeuble patrimonial classé, est un édifice institutionnel de style palladien érigé en 1834. Sa toiture à quatre versants aux larmiers débordants rappelle aussi certains bâtiments de style Régency.

Figure 6 : 1313, rang Notre-Dame, Saint-Rémi. Érigée vers 1800, cette vaste maison présente une façade principale rigoureusement symétrique marquée au centre par l'entrée surmontée d'un petit balcon.



Figure 7 : Le Vieux-Couvent d'Hemmingford Village rappelle la maison georgienne typique avec son parement de brique rouge et ses ouvertures noires. Le petit porche et les retours de corniche amorçant des frontons sur les murs pignon sont représentatifs de l'ornementation néoclassique épurée.

Figure 8 : 673, route 202, Hemmingford Canton. La maison Freeman–Cleveland aurait été érigée vers 1830. Son carré de pierre de deux étages est intact tout comme la composition symétrique.



Figure 9 : 175, montée Glass à Saint-Bernard-de-Lacolle. Cette version à un étage et demi, très présent à Saint-Bernard-de-Lacolle, reprend la composition symétrique de la maison néoclassique en pierre sans saillies en façade et sans lucarnes.

Figure 10 : 69, rang Saint-André à Saint-Bernard-de-Lacolle. Autre version d'une maison néoclassique anglaise à un étage et demi en pierre. Les encadrements d'ouvertures et les retours de corniche sont les seuls ornements présents.



## La maison traditionnelle québécoise d'influence néoclassique

Ce type de maison apparaît au Québec dans la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle et se répand dans les milieux tant urbains, villageois que ruraux jusqu'au début du siècle suivant. Ses formes sont en partie héritées des habitations du Régime français, tout en étant influencées par l'architecture néoclassique britannique. Les résidences s'adaptent également aux particularités du territoire et du climat canadiens.

Ainsi, le toit à deux versants se prolonge plus ou moins sur les façades avant et arrière, et ses larmiers parfois recourbés (ou retroussés) peuvent protéger une galerie aménagée sur la façade principale. Les ouvertures sont disposées symétriquement. La toiture est souvent dotée de petites lucarnes à pignon. L'ornementation sobre puise dans le vocabulaire classique. Une cuisine d'été reproduisant les mêmes formes est souvent annexée à la maison. Dans la MRC des Jardins-de-Napierville, il est fréquent de voir une dépendance agricole prolonger le volume principal ou la cuisine d'été.

Ce type témoignant de l'évolution des premières habitations, il n'y a pas de modèle pur, mais plusieurs variantes. Le plan rectangulaire, les fondations en pierre, l'élévation d'un étage et demi, le toit à deux versants et la composition symétrique de la façade constituent des caractéristiques de base. Dans le présent inventaire, les maisons de ce type sont presque toutes construites en pierre, mais la hauteur et la grandeur du carré varient. Les principales variantes s'observent au niveau de la toiture, tantôt à larmiers longs ou courts, droits ou retroussés, avec ou sans lucarne. On remarque souvent une large galerie, mais le court perron est également présent.

### Principales caractéristiques architecturales :

- Corps de bâtiment rectangulaire en pierre à un étage et demi, légèrement exhausé du sol et reposant sur un solage en pierres
- Toit à deux versants se prolongeant à l'avant et à l'arrière par des larmiers recourbés ou droits, traditionnellement recouvert de tôle et comportant souvent des lucarnes à pignon
- Ouvertures réparties symétriquement, fenêtres à battants à grands carreaux
- Galerie en bois aménagée en façade
- Parfois parement de planches de bois, de bardeau de cèdre ou de maçonnerie de briques
- Ornementation sobre puisant dans le vocabulaire classique



Figure 11 : Les maisons jumelles sises aux 40 et 100, rang Saint-André à Saint-Jacques-le-Mineur sont coiffées d'un toit à deux versants au larmier retroussé protégeant une large galerie.



Figure 12. La cuisine d'été adjacente est une autre caractéristique typique de la maison traditionnelle québécoise.



Figure 13 : 1148, rang Sainte-Thérèse à Saint-Rémi, Cette maisons en pierre au toit incurvé possède une belle galerie en façade couverte par le larmier.

## L'influence des grands courants stylistiques du 19<sup>e</sup> siècle

Sous la domination britannique, la colonie connaît une expansion démographique et économique sans précédent. Cet essor est accompagné de l'apparition de nouveaux programmes architecturaux ainsi que par un besoin accru d'immeubles. L'arrivée, dès la fin du 18<sup>e</sup> siècle, d'ingénieurs militaires et d'architectes venus de Grande-Bretagne modifie les manières de construire. Ils possèdent une formation académique, des connaissances théoriques ainsi que la capacité à élaborer un projet sur papier suivant des conventions précises. Leur contribution donne lieu au dépassement de l'architecture traditionnelle en sol québécois par l'introduction et la diffusion de nouvelles typologies formelles, en plus de participer à l'émergence des premiers « architectes québécois » dans le sens moderne du terme.

Par ailleurs, le courant « romantique » apparu au milieu du 19<sup>e</sup> siècle favorise l'émergence de nouveaux styles qui amalgament architecture et nature. L'architecture issue du courant romantique ne comporte pas de récurrences formelles rigoureuses, mais trouve plutôt son unité dans le rapport qu'elle entretient avec son environnement immédiat, notamment en bordure des plans d'eau. Ainsi, les éléments caractéristiques de cette architecture sont des espaces qui prolongent l'architecture dans la nature, de sorte qu'elle entretient littéralement un dialogue avec elle. Il peut aussi bien s'agir de galeries ceinturant la maison, de porches ouverts, de balcons, de vérandas que d'oriels, de logettes ou de fenêtres en saillie diverses. L'architecture romantique est également caractérisée par des volumes aux multiples avancées, aux toitures complexes et à la fenestration abondante. Elle puise son vocabulaire à différentes sources, donnant ainsi des styles distincts, mais dont l'ouverture sur la nature demeure la pierre angulaire.

L'architecture québécoise de cette période puise librement aux répertoires formels des siècles précédents (Antiquité, Moyen Âge, Renaissance), à l'exemple des grands courants stylistiques en provenance d'Europe et des États-Unis. Elle débouche, vers la fin du siècle, sur un éclectisme qui vise d'abord à produire des effets inédits et pittoresques sans souci de cohérence. Une diversité stylistique sans précédent marque la période dite victorienne, qui correspond approximativement au règne de la reine Victoria (1837–1901). Cette architecture soignée exécutée par des architectes est réservée à des programmes spécialisés comme des églises et des édifices publics et, plus rarement, à des résidences privées. Dans ces derniers cas, elle illustre l'appartenance du client à la bourgeoisie de manière ostentatoire.

## Le style Second Empire et la maison à mansarde

L'architecture d'inspiration Second Empire fait son apparition au Québec dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, plus précisément dans les années 1870. Elle prend sa source dans l'architecture développée à Paris sous le règne de Napoléon III (1852–1870). Elle est d'abord réservée à l'architecture monumentale, dont les bâtiments institutionnels et les maisons cossues, avant d'être simplifiée et popularisée dans l'architecture domestique des villages québécois. La maison à mansarde constitue une version populaire et modeste du style Second Empire. En effet, de cette architecture monumentale, elle conserve la toiture typique composée d'un terrasson (partie supérieure presque plate) et d'un brisis (partie inférieure abrupte) qui présente le net avantage de dégager complètement l'espace des combles et de procurer ainsi à la résidence un second étage entièrement habitable. De plus, la silhouette qui résulte de ce style architectural confère une élégance au bâtiment qui est appréciée des villageois.

La MRC des Jardins-de-Napierville comprend peu d'exemples de bâtiment Second Empire à proprement parler, mais la variante simplifiée que constitue la maison à mansarde se retrouve cependant dans plusieurs municipalités. Il s'agit le plus souvent de résidences rurales de dimensions modestes, à l'ornementation sobre, et coiffées d'un toit mansardé.

### Principales caractéristiques architecturales :

- Corps de bâtiment rectangulaire à deux ou trois étages, légèrement exhaussé du sol
- Toit brisé à la Mansart, à deux versants ou à quatre versants, dont le brisis et le terrasson sont traditionnellement recouverts de tôle
- Revêtements : parement de planches de bois, de bardeau de cèdre ou de maçonnerie de briques
- Présence fréquente d'une galerie protégée d'un auvent indépendant sur une ou plusieurs façades
- Composition habituellement symétrique et répartition régulière des ouvertures
- Ouvertures rectangulaires ou à arc surbaissé, fenêtres à battants à six carreaux, ou à guillotine, lucarnes à pignon dans le brisis
- Ornementation sobre située au niveau des ouvertures ou des prolongements extérieurs : chambranles, planches cornières, corniche sous le brisis, boiserie sur les lucarnes ou sur la galerie.

Figure 14 : L'ancien couvent Sainte-Anne à Napierville est un autre exemple éloquent d'architecture Second Empire. Le bâtiment en pierre de quatre étages, à toit mansardé à quatre versants, possède une composition sobre et rigoureuse.



Figure 15 : 60, rue de l'École, Saint-Édouard. Cette maison à mansarde présente un toit mansardé à quatre versants et une ornementation assez riche, qui avec son parement de brique, témoigne de l'aisance de son propriétaire.

Figure 16 : 257, rue Saint-Patrice, Saint-Patrice-de-Sherrington. Maison à mansarde à deux versants revêtue de brique qui a conservé la plupart de ses composantes architecturales.



## L'architecture néogothique

Le style néogothique représente un renouveau de l'architecture gothique du Moyen Âge. Ce style apparaît tout d'abord en Angleterre vers 1750, puis se répand à travers l'Europe avant d'atteindre l'Amérique du Nord. Ainsi, les éléments caractéristiques de l'architecture médiévale sont repris à des fins décoratives et non structurales. D'autre part, puisque l'art gothique était associé à une époque de grande ferveur religieuse, son style renouvelé a surtout été prisé dans la construction d'églises chrétiennes et protestantes pour lesquelles on utilise notamment l'arc ogival, des rosaces, des contreforts et des pinacles. Il se caractérise aussi par une architecture habituellement élancée et verticale. Dans l'architecture résidentielle, les maisons d'influence néogothique, surtout prisées par la communauté anglo-protestante, sont reconnaissables par leurs pignons très prononcés ornés de boiseries décoratives dentelées sur leur rive et d'épis et de pinacles qui accentuent la verticalité de la composition. Dans le présent inventaire, ce type d'architecture est surtout présent à Hemmingford.

### Principales caractéristiques architecturales :

- Plan rectangulaire sur fondations de pierre avec parfois une saillie centrale
- Élévation d'un ou deux étages et demi avec toiture à deux versants droits
- Revêtement des façades en brique, en pierre ou en planches de bois et toiture originellement en tôle
- Composition symétrique marquée par la verticalité des pignons
- Ouvertures rectangulaires ou à arc ogival ou en mitre
- Ornementation généralement riche marquée par des éléments médiévaux (contreforts, vitraux, créneaux) et des boiseries (épis, gâbles).



Figure 17 : L'église Wesley Knox United est érigée à Hemmingford Canton en 1873. La brique rouge témoigne de l'architecture vernaculaire anglaise. Son architecture évoque le style néogothique par ses ouvertures ogivales.



Figure 18 : Érigée en 1831 à Sainte-Clothilde, l'église presbytérienne de Beechridge serait la plus ancienne de la Montérégie. Elle marque une transition entre une tradition néoclassique georgienne et le renouveau gothique en raison de ses ouvertures ogivales.

Figure 19 : 460, rue Frontière, Hemmingford Village. La maison du docteur Mouilleped est construite avant 1890. Également en brique rouge, elle se distingue par son plan cossu marqué d'une avancée centrale et ses dentelles de bois.



Figure 20 : 438-440, route 219, Hemmingford Canton. Cette maison présente un plan similaire à celle du médecin du village, toutefois elle est revêtue d'un parement de planches de bois. L'avancée centrale est accentuée par une fenêtre en saillie. Les galeries, les pignons et les lucarnes sont richement ornés.

## L'éclectisme victorien

Le courant romantique en Europe, qui pourfend l'architecture trop codifiée et austère issue du classicisme, favorise l'émergence de styles historiques aussi appelés *Revivals* ou néo-styles. Ces nouveaux styles s'inspirent de l'architecture des siècles précédents en Europe (Moyen Âge et Renaissance) et empruntent des caractéristiques aux églises, cathédrales, châteaux, manoirs et autres monuments du passé. Les édifices arborant ces styles font forte impression auprès de l'élite bourgeoise et se répandent partout en Amérique du Nord. Si au départ, chacun des styles (néogothique, néo-Queen Anne, néo-Renaissance, etc.) est reproduit avec soin, les architectes découvrent rapidement que les compositions mélangeant plusieurs styles peuvent créer des immeubles plus originaux. C'est ce qu'on appelle l'éclectisme architectural. Ainsi, certaines résidences cossues s'imprègnent de l'éclectisme de la période victorienne en reproduisant des éléments empruntés à divers styles afin de présenter une composition unique permettant aux propriétaires de se démarquer.

Sur le territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville, les bâtiments associés à ce courant sont souvent des résidences cossues, des presbytères, des auberges, etc.

### Principaux éléments caractéristiques :

- Corps de bâtiment vaste, très articulé, au plan asymétrique, avec de nombreuses saillies et avancées
- Toitures irrégulières composées de pignons ou de tourelles
- Revêtements de mur et de toiture variés (pierre, brique, bardeau ou planches de bois, tôle) : amalgame de plusieurs matériaux et couleurs sur un même immeuble
- Présence de galeries et de balcons couverts et ornementés
- Variété des types d'ouvertures sur un même bâtiment et présence de fenêtres en baie et d'oriels
- Ornements variés empruntés à différents styles : fronton, pinacles, épis, dentelles de bois, corniches, etc.
- Chaque œuvre est unique et possède ses propres caractéristiques.



Figure 21 : L'église de Saint-Cyprien, à Napierville est un bel exemple d'éclectisme qui marque l'architecture religieuse à la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

Figure 22 : 468, rue Saint-Jacques, Napierville. Cette maison à mansarde à deux versants est agrandie d'un avant-corps à pignon dans sa travée verticale de gauche qui vient rompre avec le plan traditionnel. Le pignon comprend de nombreuses boiseries.



Figure 23 : 188, rue Principale, à Saint-Jacques-le-Mineur. La maison du docteur est également constituée d'un volume de base à mansarde lequel est agrémenté de deux avancées différentes en volume et en toiture multipliant les formes. Son ornementation est riche.

Figure 24 : Le presbytère de Saint-Romain a perdu certains de ses attributs, mais présente un éclectisme certain avec son petit fronton central et sa tourelle médiévale.



## L'architecture issue de l'industrialisation (fin 19<sup>e</sup> à milieu 20<sup>e</sup> siècles)

Le phénomène de la standardisation des matériaux, de la mécanisation du travail et de la diffusion de plans-types par le biais de catalogues et de revues à grande échelle à travers l'Amérique a donné naissance à un nouveau type d'architecture dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Couramment désigné sous le terme d'architecture vernaculaire industrielle, ce type architectural est caractérisé par la simplicité de l'accès aux plans et aux matériaux de même que par sa construction à faible coût. Développée aux États-Unis puis introduite au Canada, l'architecture vernaculaire industrielle a connu une grande popularité et a contribué à la croissance rapide des villes suite à l'explosion démographique. L'architecture vernaculaire industrielle ne se distingue pas d'un point de vue stylistique puisqu'elle reprend souvent les typologies du siècle précédent en les simplifiant, particulièrement dans l'architecture domestique. Là où elle innove, c'est en ce qui a trait aux matériaux et aux éléments architecturaux; les premiers sont usinés, tels que les poutres et les planches tandis que les seconds, notamment les portes et les fenêtres, sont standardisés et distribués par catalogues.

De façon générale, la volumétrie de l'architecture vernaculaire industrielle est simplifiée à l'extrême; elle se résume souvent à une boîte carrée dont l'austérité est amenuisée par des éléments décoratifs ou des toitures à faibles pentes. La standardisation des matériaux et des éléments architecturaux ainsi que l'utilisation de la charpente claire aussi appelée *Baloon Frame* accélèrent considérablement le processus de construction. Il est possible, selon les publicités de l'époque, de bâtir sa maison en quelques jours sans connaissance pratique préalable à partir d'un plan-type que le client peut adapter à ses besoins et à ses moyens. La diffusion massive de l'architecture vernaculaire industrielle, particulièrement dans le domaine de l'architecture résidentielle, a contribué à la disparition des savoir-faire locaux traditionnels.

Plusieurs des bâtiments retenus dans l'inventaire appartiennent à ce courant stylistique. Ils ont surtout été construits entre la fin du 19<sup>e</sup> siècle et la Seconde Guerre mondiale, à une époque particulièrement florissante. Ces bâtiments se répartissent principalement en trois types distincts : le cottage vernaculaire américain (et ses différentes déclinaisons), la maison *Boomtown* et la maison cubique.

## Le cottage vernaculaire américain d'un étage et demi

L'architecture vernaculaire américaine est généralement la typologie la plus répandue. Pour cette raison, nous la présentons selon ses principales variantes, soit le cottage vernaculaire américain de 1 ½ étage, le cottage vernaculaire avec mur pignon en façade, le cottage vernaculaire avec lucarne pignon et le cottage vernaculaire avec plan en « L ».

La variante du cottage vernaculaire américain de 1 ½ étage constitue le type de base. D'un point de vue formel, elle se distingue peu des modèles traditionnels érigés depuis la colonisation, mais les formes sont généralement simplifiées. Le cottage vernaculaire américain présente un plan rectangulaire, une élévation d'un étage et demi et un toit à deux versants droits. La galerie est protégée d'un auvent indépendant. Des volumes annexes peuvent être ajoutés au volume principal au fil des années et des occupants successifs.

### Principaux éléments caractéristiques :

- Volume simple d'un étage et demi
- Toiture à deux versants à pente moyenne
- Revêtements variés : bardeau ou planches de bois, bardeau d'amiante-ciment ou autres matériaux légers
- Présence d'une galerie couverte d'un auvent indépendant. La galerie est parfois transformée en véranda vitrée
- Portes en bois et fenêtres à battants ou à guillotine usinées en bois, disposées de façon symétrique
- Présence ou non de lucarnes de divers types (à pignon, triangulaire, en appentis, à croupe)
- Éléments d'ornementation standardisés : chambranles, planches cornières, frontons, boiserie décoratives.



Figure 25 : 482, rue Frontière, Hemmingford Village. Cette maison en brique a le volume typique du cottage vernaculaire américain avec son toit à deux versants droits au larmier court.



Figure 26 : 50, rang des Patriotes Sud, Saint-Cyprien-de-Napierville. Cette maison est coiffée d'un toit à deux versants droits dont les larmiers effectuent un retour amorçant un fronton sur les murs pignon. Elle est revêtue de planches de bois.



Figure 27 : 45, rue Principale, Saint-Jacques-le-Mineur. Modèle typique en bois avec galerie avant du cottage vernaculaire américain à un étage et demi.



Figure 28 : 191, rue Saint-Patrice, Saint-Patrice-de-Sherrington. Autre bel exemple de cottage vernaculaire américain avec galerie en façade.

## Le cottage vernaculaire américain avec mur pignon en façade ou plan en L

Ces variantes, fréquentes aux États-Unis et dans les municipalités québécoises près des frontières américaines, constituent un pivotement sur 90 degrés du cottage vernaculaire américain afin de disposer le mur pignon face à la voie publique. L'entrée principale est généralement au centre du mur pignon, composé avec symétrie. Les retours de l'avant-toit sont fréquents et esquissent l'amorce d'un fronton évoquant les temples grecs, d'où l'appellation néo-grecque qui qualifie parfois cette variante de l'architecture vernaculaire américaine.

### Principaux éléments caractéristiques :

- Volume simple d'un étage et demi avec mur pignon tourné vers la façade et parfois avec un volume arrière formant un « L »
- Toiture à deux versants à pente forte ou moyenne
- Revêtements variés : brique, bardeau ou planches de bois, bardeau d'amiante-ciment ou autres matériaux légers
- Présence d'une galerie couverte d'un auvent indépendant, souvent transformée en véranda vitrée
- Portes en bois et fenêtres à battants ou à guillotine usinées en bois
- Présence ou non de lucarnes de divers types (à pignon, triangulaire, en appentis, à croupe)
- Éléments d'ornementation standardisés : chambranles, planches cornières, frontons, boiserie décoratives.



Figure 29 : L'ancienne école Robson à Hemmingford Canton se démarque par son tambour central, un élément fréquent en architecture scolaire.

Figure 30 : 182, route 221, Saint-Cyprien-de-Napierville. La large galerie protégée d'un auvent indépendant constitue une autre caractéristique fréquente des cottages vernaculaires américains.



Figure 31 : L'hôtel de ville de Sainte-Clothilde, une ancienne école, présente un plan en T dont la façade principale est disposée dans le mur pignon.

Figure 32 : 607, 3<sup>e</sup> rang, Sainte-Clothilde. Cette maison aurait été construite vers 1898. Elle se distingue par son plan en L, son revêtement en brique et sa vaste galerie protégée d'un auvent indépendant.



## Le cottage vernaculaire avec lucarne pignon

Ce type architectural est parfois aussi appelé « maison néogothique ». En effet, la lucarne triangulaire centrale souligne la verticalité et évoque les ouvertures ogives et les gâbles de l'architecture néogothique. Pour le reste, ce modèle possède les mêmes caractéristiques que le cottage vernaculaire américain, mais il est quelques fois un peu plus orné.

### Principaux éléments caractéristiques :

- Volume simple d'un étage et demi
- Toiture à deux versants à pente moyenne
- Revêtements variés : bardeau ou planches de bois, bardeau d'amiante-ciment ou autres matériaux légers
- Présence d'une galerie couverte d'un auvent indépendant
- Portes en bois et fenêtres à battants ou à guillotine usinées en bois, disposées de façon symétrique
- Présence d'une grande lucarne triangulaire au centre du toit, supportant parfois un balcon. Cette lucarne peut parfois être double ou triple
- Ornements standardisés : chambranles, planches cornières, frontons, boiseries décoratives. Ce modèle est parfois plus orné que le cottage vernaculaire américain de base.



Figure 33 : 468, rue Frontière, Hemmingford Village. Ce cottage en brique présente une lucarne-pignon en son centre.



Figure 34 : 563, avenue Champlain, Hemmingford Village. Construite vers 1860, cette résidence est en pierre. Une dépendance agricole est jointe perpendiculairement à la maison à l'arrière.

Figure 35 : 18, montée Murray, Saint-Cyprien-de-Napierville. Érigée près du sol cette maison possède plusieurs volumes en enfilade vers l'arrière. Ces revêtements sont traditionnels.



Figure 36 : 848, Vieux Chemin, Hemmingford Canton. Cette version en bois présente une large lucarne-pignon ainsi qu'une grande galerie protégée.

## La maison cubique

La maison cubique apparaît aux États-Unis dans le dernier quart du 19<sup>e</sup> siècle. Ce modèle strictement résidentiel est également appelé *Four Squares* ou *American four square house* en anglais. Son intérêt réside dans les dimensions de son espace habitable. En effet, le plan de forme carrée, dont l'aménagement permet la superposition de deux étages entiers, confère à la maison cubique de vastes dimensions dignes des maisons bourgeoises. La maison cubique possède une ornementation qui varie en fonction des goûts et des moyens financiers des occupants. Assez répandu dans la MRC des Jardins-de-Napierville, ce modèle se décline sous différents aspects selon les matériaux, les saillies et les éléments décoratifs utilisés.

### Principaux éléments caractéristiques :

- Volumétrie cubique, plan carré ou rectangulaire de deux étages légèrement surhaussé du sol
- Toit en pavillon ou à croupes (quatre versants) à faible pente recouvert de tôle ou de bardeau d'asphalte. Ou toit plat avec corniche
- Revêtements extérieurs variés : briques, planches de bois, bardeaux de cèdre, bardeau d'amiante-ciment ou autres revêtements légers
- Galerie couverte aménagée en façade, parfois sur plus d'un côté, un balcon est parfois présent à l'étage
- Distribution régulière des ouvertures
- Fenêtres à battants à grands carreaux, parfois avec imposte, ou à guillotine
- Présence ou non de lucarnes de divers types (à pignon, triangulaire, en appentis, à croupe)
- Ornementation variable selon le statut social du propriétaire. Présence d'une corniche élaborée lorsque le toit est plat.



Figure 37 : L'ancien presbytère de Saint-Édouard présente un grand plan carré, une élévation de deux étages et un toit à pavillon (quatre versants) autrefois percé d'une lucarne. Il possède une vaste galerie protégée et une composition symétrique.

Figure 38 : 383, rue Saint-Jacques, Napierville. Cette maison cubique se démarque par sa lucarne à triple baie surmontée d'un épi et par ses insertions de bas-relief incrustées dans le revêtement de brique.



Figure 39 : 315-317, rue Saint-Jacques, Napierville. Cet ancien hôtel profite d'un grand volume rythmé par des fenêtres en saillie, des galeries et une composition symétrique marquée par un fronton.

Figure 40 : 271-273, rue Saint-Jacques, Napierville. La maison Dupuis érigée vers 1927 se distingue par sa tourelle carrée de trois étages, mais le reste de son volume est typique de la maison cubique.



## La maison Boomtown

L'introduction des charpentes à claire-voie qualifiées *d'American Boomtown* coïncide avec la croissance rapide des villes américaines, à l'essor démographique important. Cette architecture se développe surtout après la crise économique de 1870. Elle constitue alors une option de construction à la fois économique et rapide dans les villes-champignons à forte croissance industrielle. L'architecture *Boomtown* est employée tant pour les résidences que pour les magasins et hôtels. Les familles ouvrières s'y logeront massivement entre 1880 et 1920. Ces habitations sont relativement courantes dans la MRC. En plus des maisons, plusieurs bâtiments commerciaux et édifices à logements multiples s'inscrivent dans ce courant. On les remarque principalement à leur parapet, aussi appelé façade postiche, qui orne la partie supérieure de la façade.

### Principaux éléments caractéristiques :

- Volume cubique ou rectangulaire, de deux étages, peu dégagé du sol
- Toiture à faible pente cachée par un parapet
- Parement de planches à clin ou revêtement en brique
- Peu de saillies à l'exception d'une galerie protégée d'un auvent, d'un balcon à l'étage ou d'escaliers extérieurs
- Distribution régulière des ouvertures, fenêtres à guillotine ou à battants avec imposte
- Ornementation concentrée dans la partie supérieure de la façade au moyen d'une corniche ou d'un parapet
- Autres éléments d'ornementation discrets : chambranles, planches cornières, plates-bandes en brique, etc.



Figure 41 : L'ancien presbytère de Saint-Bernard présente une élévation de deux étages en brique et un toit plat orné d'un parapet souligné par un médaillon.



Figure 42 : 1785, rue Principale, Saint-Michel. Le manoir Marie-Antoinette est unique avec sa corniche généreuse et sa fenêtre en saillie. Sur les côtés, le parapet en escalier laisse deviner la pente de la toiture.



Figure 43 : 218, rang Sainte-Thérèse, Saint-Rémi. Cette maison en brique dotée d'une volume secondaire est couronné par une corniche..



Figure 44 : 885, rue Notre-Dame, Saint-Rémi. Cette maison érigée en 1909 pour le docteur Louis-Joseph Trudeau se distingue par son parapet orné de jeux de brique et de créneaux. Des saillies et une galerie sur deux façades participent aussi à son décor unique.

## La maison Arts & Crafts

Au tournant du 19<sup>e</sup> siècle, la société traditionnelle subit des transformations majeures en raison de l'industrialisation. C'est alors qu'apparaissent en Angleterre des mouvements de pensées en réaction contre cette perte de la structure sociale traditionnelle, des mœurs, de la religion et de la ville. Ce mouvement coïncide en outre avec celui de la Cité-jardin, véritable révolution urbanistique de la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Ce courant vise de prime abord le remplacement des quartiers d'habitations ouvrières, jugés sordides, par de nouveaux quartiers planifiés selon des principes humanistes.

Pour apprécier l'architecture du courant Arts & Crafts, il faut remonter aux théories du critique d'art John Ruskin (1819–1900) et de l'artiste et écrivain William Morris (1834–1896), tous deux Britanniques. Ils proposent de s'inspirer de l'artisanat et de l'habitation de la campagne anglaise afin de créer une architecture qui s'inscrive dans la tradition nationale. Le retour au travail manuel, l'usage de matériaux traditionnels, ainsi que le recours aux savoir-faire locaux sont valorisés pour faire obstacle à la standardisation. Le mouvement anglais gagne ensuite les États-Unis, où cette influence est divisée en plusieurs courants parmi lesquels on retrouve le Shingle Style, surtout populaire sur la côte est des États-Unis, le Prairie Style, davantage associé au centre du pays, et le style Craftsman de la côte ouest. Les différentes tendances sont rapidement popularisées à travers l'Amérique du Nord par l'entremise de catalogues et de revues de plans, durant toute la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle.

Si les réalisations du mouvement sont largement diffusées, son idéologie demeure mal comprise. Ainsi, en Amérique du Nord, le mouvement Arts & Crafts devient essentiellement un mouvement stylistique, sans portée sociale. D'abord adopté par l'élite anglophone, ce style voit son influence se limiter progressivement à la conception de quelques chalets et résidences secondaires, conçus à priori pour s'insérer dans un cadre de villégiature. Sans être un courant fréquent sur le territoire, ses influences sont toutefois bien présentes.

### Principaux éléments caractéristiques :

- Volume généralement imposant au plan articulé
- Toitures de formes variées à versants de longueurs inégales, présence de cheminées
- Ouvertures nombreuses et diversifiées, présence de fenêtres jumelées et de lucarnes
- Espaces extérieurs protégés (perrons, galeries, terrasses)
- Utilisation de matériaux naturels et traditionnels (pierre, brique, stuc, bardeaux de cèdre, planches de bois), parfois combinés entre eux
- Ornements souvent limités aux éléments de la charpente (colombages, chevrons apparents)
- Chaque cas est unique et possède ses propres caractéristiques

Figure 45 : 527, avenue Champlain, Hemmingford Village. Cette maison cossue est érigée autour de la Deuxième Guerre. Elle se distingue par son volume irrégulier, ses pentes de toit, ses ouvertures diversifiées et ses matériaux.



Figure 46 : 300, rue Principale, Saint-Édouard. Cette maison est unique en raison notamment de son volume important, de ses pentes de toit, de ses prolongements extérieurs et de ses faux colombages.

## L'architecture agricole

Les bâtiments agricoles, qu'ils soient granges-étables, hangars, garages, silos, entrepôts ou remises, sont fréquents autant dans les secteurs villageois que dans les secteurs ruraux. On les retrouve à l'arrière ou sur le côté des résidences et ils peuvent être implantés de manière détachée ou contiguë à une maison. Ces cas de maisons-blocs sont fréquents et constituent une caractéristique spatiale importante. De typologies et de formes variées, plusieurs de ces bâtiments possèdent encore leurs composantes traditionnelles. Ces constructions sont parfois isolées ou forment un ensemble avec le bâtiment principal. Dans le cas des granges-étables, elles sont typiques des bâtiments agricoles du Québec, à savoir une architecture simple et fonctionnelle, en bois, qui s'adapte aux besoins et à l'évolution de l'agriculture. Les granges-étables dotées de deux versants droits sont habituellement les plus anciennes sur le territoire. Elles sont d'une grande simplicité : l'étage permet d'entreposer le foin alors que le bétail se trouve dans la partie basse. Les granges-étables à toit brisé constituent un modèle américain qui se répand au 20e siècle par le biais des catalogues de plans. Les nombreux boisés cachent aussi des cabanes à sucre, une activité agricole répandue en Montérégie, quoique le nombre de bâtiments en service a diminué à la suite de la crise du verglas.

### Principaux éléments caractéristiques

- Volumétrie simple, souvent agrandie par des appentis
- Toits à deux versants droits ou brisés
- Présence de grandes portes, mais rareté des fenêtres
- Revêtements de bois, habituellement en planches verticales; toiture en tôle
- Dépouillement ornemental



Figure 47 : 690, route 219, Hemmingford Canton. Cette grange-étable à toit mansardé se démarque dans le paysage boisé par ses couleurs voyantes et contrastées.

Figure 48 : 486, chemin Lavallée, Hemmingford Canton. La cabane à sucre de Somerville aurait été construite au 19<sup>e</sup> siècle et déménagée à cet emplacement vers 1972 lors de la commercialisation de l'activité. Elle se démarque par son large évaporateur sur le faîte.



Figure 49 : 39, rang des Patriotes Sud, Saint-Cyprien-de-Napierville. Cette grange-étable à toit brisé se distingue par ses lucarnes en chien assis, ses lanterneaux et ses grandes portes en bois peintes de motifs géométriques.

Figure 50 : 107, chemin Pleasant Valley Sud, Saint-Bernard-de-Lacolle. Cette propriété comprend à la fois des bâtiments adjacents à la maison et des dépendances isolées.



# Les croix de chemin et calvaires

---

## Origine des croix de chemin

Tributaires de la présence des Canadiens français de religion catholique en sol nord-américain, les croix sont d'abord implantées par les premiers explorateurs pour signifier sans équivoque une prise de possession du territoire au nom du roi de France. Aux croix officielles des explorateurs érigées à Gaspé en 1534, à Montréal en 1642, sur les berges du lac Érié en 1670 ainsi qu'au Mississippi et en Louisiane en 1683, s'ajoutent progressivement des croix de chemin qui font leur apparition le long des routes au moment de leur ouverture<sup>2</sup>. Ne laissant rien au hasard, les croix de chemin sont implantées à l'endroit le plus propice de façon à ce qu'elles puissent être repérables de loin, tout en convenant le mieux possible aux gens d'un rang ou d'une concession. Il n'est dès lors pas surprenant de les retrouver tant sur un promontoire ou une proéminence qu'au croisement de deux routes.

À ce sujet, le naturaliste Pehr Kalm, en visite au Canada en 1749, affirmait au sujet des croix de chemin :

« Durant tout mon voyage à travers le Canada, j'ai rencontré des croix dressées ici et là sur la grande route. Elles ont une hauteur de deux à trois toises et sont d'une largeur en proportion; bien des gens disent qu'elles marquent la limite entre les paroisses, mais il y a plus de croix que de frontières; [...]. Tout Français qui passe devant un calvaire fait le signe de la croix et se découvre. La croix a la forme souvent représentée ici. En certains endroits, on a ajouté tous les instruments qui, d'après ce que l'on croit, ont dû être utilisés pour crucifier notre Sauveur; parfois même on a placé au sommet le coq de Pierre<sup>3</sup>. ».

Tout au long des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, le réseau des croix de chemin se développe avec l'ouverture de nouvelles voies de circulation destinées à pénétrer progressivement dans l'arrière-pays et favoriser ainsi son peuplement. Signes éloquentes de la foi chrétienne de nos ancêtres, les croix de chemin tracent en quelque sorte le contour des « frontières culturelles du Canada français<sup>4</sup> ». Par sa présence, la croix de chemin assure la protection de ceux qui la voient, l'entretiennent et la fréquentent. À cet égard, le profond respect entretenu à

---

<sup>2</sup> Jean Simard et Jocelyne Milot, *Les croix de chemin du Québec, Inventaire sélectif et trésor*. Québec, Les publications du Québec, Coll. Dossiers patrimoines, 1994, p. 3.

<sup>3</sup> Pehr Kalm. *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*. Traduction annotée du Journal de route par Jacques Rousseau et Guy Béthune avec le concours de Pierre Morisset. Montréal, Pierre Tisseyre, 1977. p. 842, présenté dans Jean Simard et Jocelyne Milot, *Les croix de chemin du Québec, Inventaire sélectif et trésor*. Québec, Les publications du Québec, Coll. Dossiers patrimoines, 1994, p. 3.

<sup>4</sup> Jean Simard, *L'art religieux des routes du Québec*. Québec, Les publications du Québec, 1995. p. 40.

l'endroit des croix de chemin se traduit plus spécifiquement dans l'attitude des fidèles, les femmes se signant ou saluant d'une lente inclinaison de la tête, tandis que les hommes soulèvent gravement leur chapeau ou s'agenouillent au pied de la croix pour réciter une courte prière<sup>5</sup>.

Officier itinérant de l'armée conquérante anglaise, Thomas Anburey porte un regard intéressé aux us et coutumes des Canadiens. En 1776, il note au sujet de leur esprit dévot :

« Ces croix élevées dans une bonne intention sont une cause continuelle de retards pour les voyageurs; et ces retards, quand il fait un froid vif, sont réellement insupportables pour des hommes moins dévots que les Canadiens; car quand le conducteur d'une calèche, voiture couverte semblable à nos chaises de poste, arrive près d'une de ces croix, il saute en bas de son cheval, se met à genoux et récite une longue prière, quelle que soit la rigueur de la saison<sup>6</sup> ».

D'une importance capitale aux yeux des fidèles, la croix de chemin sert à l'occasion de substitut à l'église au moment des travaux dans les champs, tout particulièrement pour les populations établies dans les campagnes éloignées des noyaux villageois. Objet de bénédictions solennelles au moment de son érection, la croix de chemin constitue après l'église le principal pôle d'attraction de la foi populaire et devient pour les fidèles le lieu de rassemblement pour la prière, que ce soit pour y célébrer le mois de Marie, marqué par la récitation du chapelet à la croix tous les soirs du mois de mai; la neuvaine à sainte Anne; ou pour toutes autres prières destinées à enrayer les menaces de calamités et de fléaux, telles les épidémies de chenilles ou de sauterelles, la sécheresse ou la surabondance de pluie<sup>7</sup>.

La MRC des Jardins-de-Napierville compterait aujourd'hui 17 croix de chemin et calvaires excluant ceux érigés dans les cimetières. La phase 1 réalisée en 2017 ayant omis quelques croix et le temps ayant passé, le nombre demeure imprécis. La grande majorité a été érigée durant le 20<sup>e</sup> siècle. La plupart des croix de chemin ont été remplacées à un moment ou à un autre par des nouvelles, parfois plus d'une fois, ou ont été déplacées au gré des bouleversements urbains. Si certaines ont disparu du paysage, faute d'entretien ou en raison de travaux routiers ou immobiliers, d'autres sont apparues plus récemment pour faire perdurer cette vieille tradition.

---

<sup>5</sup> John R. Porter et Léopold Désy. *Calvaires et croix de chemins du Québec*. Montréal, Cahiers du Québec/Hurtubise HMH, Collection Ethnologie québécoise, cahier 3, 1973. 256 p.

<sup>6</sup> Thomas Anburey. Journal d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale, Paris, 1793, lettre du 16 novembre 1776, p. 66-69, présenté dans Jean Simard et Jocelyne Milot, *Les croix de chemin du Québec, Inventaire sélectif et trésor*. Québec, Les publications du Québec, Coll. Dossiers patrimoines, 1994, p. 4.

<sup>7</sup> Jean Simard et Jocelyne Milot, *Les croix de chemin du Québec, Inventaire sélectif et trésor*. Québec, Les publications du Québec, Coll. Dossiers patrimoines, 1994, p. 4-5; John R. Porter et Léopold Désy. *Calvaires et croix de chemins du Québec*. Montréal, Hurtubise HMH, Les cahiers du Québec, Collection Ethnologie québécoise, 1973, p. 137.



## Typologies des croix

À l'instar des croix s'élevant dans les cimetières et au sommet des collines, la croix de chemin commémore la passion du Christ dont le corps a été crucifié sur la croix. Au nombre de 18 dans le présent inventaire, les croix de chemin de la MRC des Jardins-de-Napierville s'inscrivent dans trois grandes catégories : la croix simple, la croix aux instruments de la passion et le calvaire. Au moins 4 sont en métal, 2 sont des calvaires, 6 sont des croix aux instruments et 9 portent des niches.

### La croix de chemin simple

Visible traditionnellement en milieu rural, la croix de chemin simple se définit à l'origine par sa structure en bois équarrée ou chanfreinée, ses extrémités ornementées, dont la forme s'inspire des motifs géométriques ou floraux, ainsi que ses éléments décoratifs qui ornent sa croisée<sup>8</sup>.

Résultant du travail plus ou moins habile d'un habitant ou d'un artisan local, la croix de chemin simple se module au gré des préférences esthétiques, des attributs privilégiés (cœur, soleil, lune, anges en prière, niche avec statuette, chapelet, etc.) ainsi que du contexte menant à son implantation (pèlerinage, faveur obtenue, etc.).

Au fil des décennies, les croix de chemin simples tendent progressivement à se dépouiller des éléments ornementaux qui les caractérisaient. Peu résistant à l'usure du temps, le bois fait graduellement place à l'acier et au béton, introduisant par le fait même de nouvelles structures entièrement épurées.

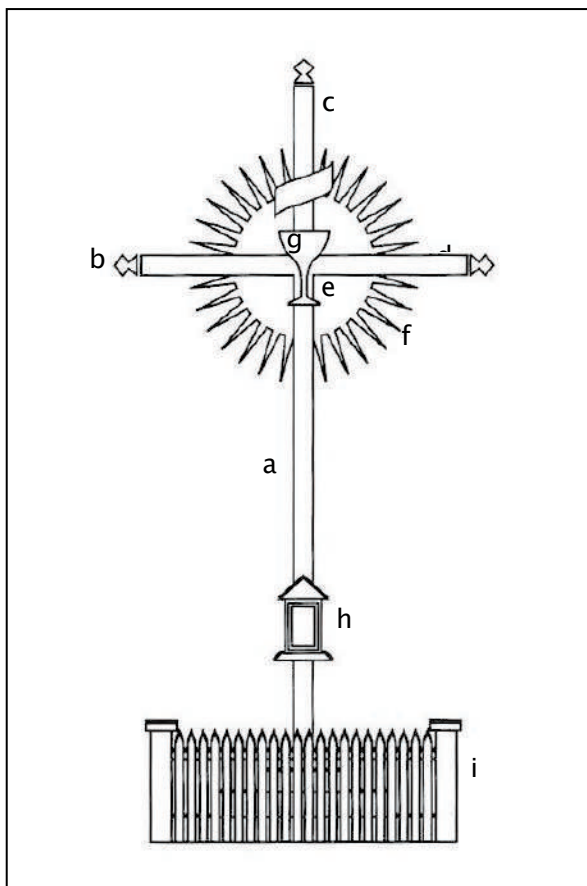


Figure 51 : Croix de chemin simple

a) la croix latine; b) la forme des pointes (extrémités à décor tréflé, fleurdisé, polygonal, etc.); c) la hampe (partie verticale); d) la traverse (partie horizontale); e) l'axe (croisée de la hampe et de la traverse); f) le soleil; g) le calice (sans hostie); h) la niche; i) le socle, sur lequel repose la croix, entouré d'une clôture.

Daniel Coulombe. *Histoire du patrimoine de Coaticook*. p. 69.

<sup>8</sup> Jean Simard, *Op. cit.* 1995, p. 39-42.



Figure 52 : 1488, rang Saint-Paul, Saint-Rémi. Cette croix présente un cœur rouge et une niche abritant une statue du Sacré-Cœur.



Figure 53 : chemin Saint-Antoine, Saint-Rémi. Croix en bois arborant un soleil rayonnant. Cette croix est malheureusement disparue.



Figure 54 : 484, chemin du Ruisseau, Saint-Jacques-le-Mineur. Cette croix se démarque par sa hauteur. Le soleil est son seul ornement. Ses pointes sont sculptées en losange.

### La croix de chemin aux instruments de la Passion

Inspirée de la tradition populaire, voire païenne, la croix de chemin aux instruments de la Passion réfère directement à l'art des catacombes, aux premiers siècles du christianisme, alors qu'on interdisait toute représentation humaine de Jésus-Christ. Tirés de l'Évangile, les instruments de la Passion sont des symboles reconstitués par l'imagination populaire, qui ont pour principal objectif de permettre la reconstitution du supplice de Jésus-Christ au moment de la passion et de sa crucifixion<sup>9</sup>.

Parmi les éléments les plus répandus qui symbolisent les souffrances endurées par Jésus-Christ, notons la couronne d'épines, le *titulus*, la lance de la transifixion, l'échelle, les clous (habituellement au nombre de trois), le marteau, les pinces ou tenailles, l'éponge trempée dans le vinaigre et fixée par les soldats au bout d'un roseau, la main, la lanterne, ainsi que le coq, haut perché au sommet de la croix. À cela s'additionne le soleil, dont le centre évidé représenterait l'éclipse solaire qui s'est produite au moment où Jésus-Christ expira<sup>10</sup>.

La MRC des Jardins-de-Napierville compte quelques croix aux instruments de la Passion. L'échelle est ici l'attribut le plus fréquent ainsi que la lance. Plusieurs croix simples sont surmontées d'un coq, un des éléments des croix aux instruments.

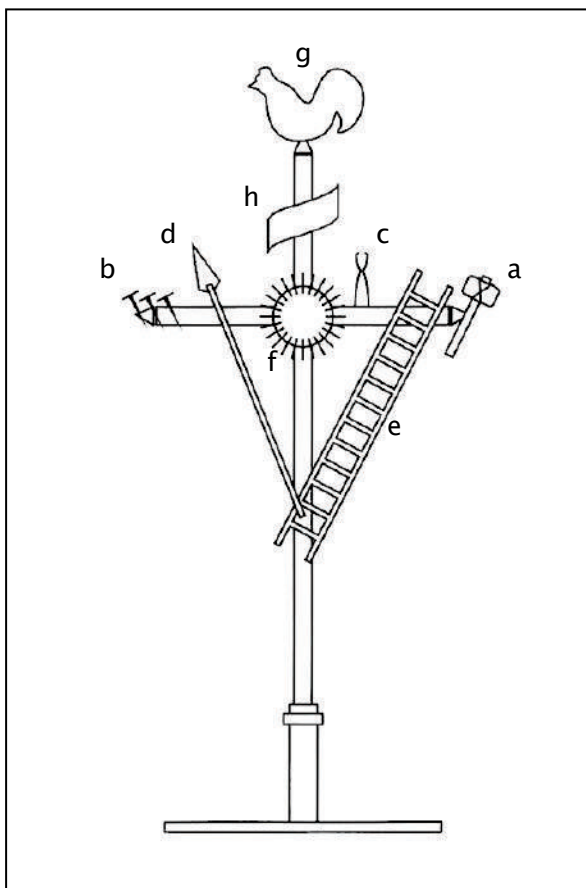


Figure 55 : Croix de chemin aux instruments de la Passion

a) le marteau; b) les clous; c) les tenailles (pinces); d) la lance; e) l'échelle; f) la couronne d'épines; g) le coq; h) le *titulus*.

Daniel Coulombe. *Histoire du patrimoine de Coaticook*. p. 69.

<sup>9</sup> Jean Simard, *Op. cit.* 1995, p. 42-45.

<sup>10</sup> Jean Simard, *Op. cit.* 1995, p. 42-43.



Figure 56 : 98, rang Notre-Dame, Saint-Rémi. Cette croix aux instruments de la Passion est de loin la plus ornementée du corpus : elle expose la lance, l'éponge, les clous, le marteau et les pinces en plus d'une niche et du titulus.



Figure 57 : 2174, rue Principale, Saint-Michel. L'échelle et le coq constituent des ornements traditionnels souvent représentés. La hache quant à elle témoigne d'une appropriation personnelle originale.



Figure 58 : 36, rue Saint-Patrice, Saint-Patrice-de-Sherrington. L'échelle et la lance sont à nouveau représentées ici. La croix se distingue cependant par ses bouts peints en bleu et son grand cœur.

### La croix ouvragée en métal

Les croix de chemin en métal ouvragé sont souvent associées aux croix de chemin simple dans la littérature. Au Québec, on retrouve à la fois des croix en fer forgé, des croix en fonte moulée et des croix en treillis métalliques. On compte au moins 4 croix en métal dans le présent inventaire de la MRC des Jardins-de-Napierville. L'une est constituée de poteaux de métal, l'une semble en fer forgé, une en métal soudé et l'autre en treillis.



Figure 59 : Sur le 3<sup>e</sup> rang, face à la montée Hébert à Sainte-Clotilde, cette croix de chemin en treillis métallique porte l'inscription MISERICORDE. © MRC des Jardins-de-Napierville.



Figure 60 : 208, rue Principale, Saint-Édouard. Cette croix en fer forgé est érigée en 1995 et remplace une croix plus ancienne. Une niche à Marie-Reine-du-Monde et un coq l'agrémentent.

## Le calvaire

Le calvaire est en quelque sorte la XII<sup>e</sup> station du chemin de croix qui orne les murs intérieurs des églises catholiques. Davantage inscrit dans la tradition iconographique, le calvaire est invariablement composé d'un Christ en croix, auquel s'ajoutent occasionnellement les principaux acteurs du drame de la crucifixion<sup>11</sup>.

Plus élaboré que les autres types de croix mentionnées précédemment, le calvaire relève occasionnellement du travail d'artisans ou de sculpteurs spécialisés de renom. De façon plus générale, les calvaires situés en bordure d'une voie publique ou dans les cimetières sont constitués d'un corpus réalisé en poussière de pierre<sup>12</sup>, en ciment, en bronze ou en fonte à partir de moules préusinés, ou tout simplement dus à des initiatives personnelles animées par la foi populaire. À travers les multiples variations, le calvaire, au même titre que la croix de chemin, témoigne de la foi, de la spontanéité et de l'originalité du milieu dans lequel il s'insère. Il n'est pas rare également que des croix de chemin soient transformées en calvaire au cours de leur existence par l'ajout d'un corpus représentant Jésus-Christ.

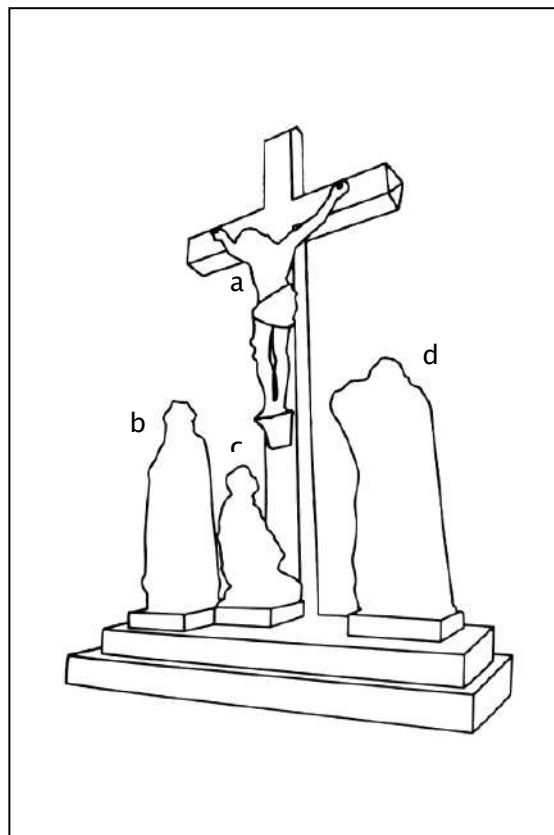


Figure 61. Calvaire

a) Jésus-Christ crucifié sur la croix; Figurations : b) Marie, mère de Jésus-Christ; c) Marie-Madeleine en pleurs, agenouillée au pied de la croix; d) Jean l'Apôtre. Daniel Coulombe. *Histoire du patrimoine de Coaticook*. p. 69.

On dénombre de nos jours deux calvaires sur le territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville à l'extérieur des cimetières. Ils sont tous deux fort différents. L'un présente un modèle fort répandu avec croix blanche et corpus issu d'un moule préusiné très présent au Québec. L'autre, le calvaire du Cordon, est réalisé en bois en 1838 et abrité d'un édicule.

<sup>11</sup> Jean Simard, *Op. cit.* 1995, p. 45-46.

<sup>12</sup> La poussière de pierre est une sorte de stuc composée de pierres réduites en poudre, à laquelle est mêlée une base de plâtre permettant d'exécuter des œuvres moulées ou modelées qui ont l'aspect du marbre ou de la pierre. Jean Simard et Jocelyne Milot, *Op. cit.* 1994, p. XXV.



Figure 62 : Le calvaire du Cordon, situé au 515, rang Sainte-Thérèse à Saint-Rémi, est classé en 1978. Il est l'œuvre du sculpteur Louis Quévillon. La sculpture polychrome est abritée par un édicule riche en détail.



Figure 63 : 151, route Édouard VII, Saint-Jacques-le-Mineur. Ce calvaire est représentatif d'un modèle usiné qu'on retrouve un peu partout dans la province.

# Les cimetières

---

## Cimetière catholiques

Il existe plusieurs cimetières de confession catholique sur le territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville. L'inventaire en recense six. Ce sont tous des cimetières paroissiaux dont la plupart sont situés dans le noyau paroissial près de l'église. Certains plus récents sont toutefois localisés en périphérie. Ces cimetières de grandes dimensions accueillent plusieurs rangées de stèles funéraires de formes et de types variés selon une organisation spatiale plutôt régulière. Des éléments comme des calvaires, des charniers et des mausolées ponctuent l'espace sillonné d'allées et parfois clôturé. Si certains cimetières possèdent des arbres matures, les cimetières catholiques en sont généralement dépourvus.



Figure 64 : Le cimetière Saint-Michel-Archange, à Saint-Michel, est aménagé près de l'église et comporte une belle variété de stèles funéraires.



Figure 65 : Le cimetière Saint-Rémi, à l'écart du noyau paroissial, comporte un charnier, deux mausolées et une belle concentration de croix de fer.



Figure 66 : Le cimetière Saint-Édouard, situé derrière l'église, serait le plus ancien cimetière catholique de la MRC (1833).



Figure 67 : Le cimetière Saint-Cyprien, à Napierville, fait un peu exception avec ses grands arbres matures qui ponctuent l'espace.

## Cimetière protestants

Cinq cimetières protestants ont été inventoriés, mais le territoire en compterait bien plus. En effet, certaines sources indiquent qu'une dizaine de ces cimetières existeraient sur le seul territoire d'Hemmingford Canton. Contrairement aux cimetières catholiques, les cimetières protestants sont beaucoup plus diversifiés en termes de taille et de configuration spatiale. Si on retrouve de vastes cimetières, comme le cimetière Roxham à Saint-Bernard-de-Lacolle et le cimetière Beechridge à Saint-Clotilde aménagé près de l'église presbytérienne, on en retrouve aussi de plus petits à caractère familial. En effet, certaines familles anglo-protestantes du 19<sup>e</sup> siècle avaient comme tradition d'enterrer leurs morts dans des enclos familiaux dont il reste quelques beaux exemples, tels les cimetières Fisher et O'Dell-MacKay à Hemmingford Canton. Ces derniers ne comportent que quelques stèles. Règle générale, les cimetières protestants comportent des composantes paysagères d'intérêt, tels que des arbres matures et des portails.



Figure 68 : Le cimetière Roxham de Saint-Bernard-de-Lacolle comporte plus de 400 pierres tombales.



Figure 69 : Le cimetière Beechridge de Sainte-Clotilde est aménagé à l'ombre de l'église presbytérienne en pierre.



Figure 70 : Le cimetière O'Dell-McKay de Hemmingford Canton est un petit cimetière familial en harmonie avec la nature.



Figure 71 : Le cimetière Douglass de Saint-Cyprien-de-Napierville comporte un portail et est parsemé d'arbres matures.



# Diagnostic général

---

Les pages qui suivent énoncent quelques constats généraux concernant la caractérisation du patrimoine bâti et culturel de la MRC des Jardins-de-Napierville

## Valeur patrimoniale

Aux fins de l'exercice, l'intérêt patrimonial des biens du pré-inventaire a été évalué selon une échelle de 5 valeurs. Voici comment sont réparties ces valeurs :

**Valeur exceptionnelle :** 8 biens (5 %) ont été considérés comme possédant une valeur patrimoniale exceptionnelle. Ces biens ont une valeur à l'échelle nationale, c'est-à-dire que la valeur patrimoniale dépasse largement l'échelle de la MRC. Ces biens particulièrement bien préservés jouent un rôle important dans l'intérêt historique, architectural et paysager de la région et certains sont déjà protégés par un classement ou mériteraient de l'être.

**Valeur supérieure :** 90 biens (56 %) sont de valeur patrimoniale supérieure. Cette valeur forte à l'échelle locale ou régionale tient souvent en grande partie à l'ancienneté et au degré d'authenticité de ces bâtiments ou structures. En effet, plusieurs d'entre eux sont des maisons du 19<sup>e</sup> siècle ou des immeubles spécialisés (églises, presbytères, couvents, etc.) qui se démarquent par leur architecture ancienne et qui sont particulièrement bien préservés.

**Valeur bonne :** 62 biens (39 %) ont reçu une valeur patrimoniale bonne. Cet imposant groupe est majoritairement composé de maisons traditionnelles qui ont subi quelques altérations mineures et réversibles. Elles possèdent des attributs intéressants ou significatifs qui permettent de statuer sur leur ancienneté, leur intérêt architectural et leur appartenance au paysage bâti de la région.

**Valeur moyenne et faible :** En raison de la sélection initiale qui a mis de côté les biens de moins grande valeur, aucun bien de valeur moyenne ou faible ne figure dans l'inventaire. Des biens de valeur patrimoniale moyenne sont généralement plus récents ou ont subi davantage de modifications (réversibles ou irréversibles) tout en conservant un potentiel de mise en valeur. Ils sont susceptibles d'acquérir de la valeur dans le futur si de bonnes interventions sont réalisées. Des biens de valeur patrimoniale faible ont généralement subi plusieurs altérations. Ils sont pour certains tellement modifiés que la lisibilité de leur ancienneté et de leur architecture d'origine est complètement brouillée et leur potentiel de mise en valeur est compromis.

Il est important de mentionner que la valeur patrimoniale attribuée aux biens inventoriés est une donnée susceptible d'évoluer dans le temps, selon la nature des interventions. Un bâtiment de grande valeur patrimoniale pourrait, à la suite de travaux malencontreux ou d'un incendie, perdre une bonne part de sa valeur. À l'inverse, un bâtiment altéré par le passé pourrait

repandre de la valeur à la suite de travaux, advenant que des composantes plus respectueuses de l'aspect d'origine soient reconstituées ou réinstallées.

## État physique

En général, les biens de l'inventaire sont dans un bon état physique et il y a peu de corrélation entre l'âge des biens et leur degré de dégradation. Cela signifie que, généralement, les propriétaires entretiennent bien leur immeuble, quel que soit leur ancienneté.

Dans les rares cas où l'état physique n'est pas satisfaisant, les principaux problèmes rencontrés concernent essentiellement l'entretien déficient. Seuls quelques cas isolés sont en péril en raison de leur état de dégradation avancé. En général, les problèmes d'entretien semblent plus importants du côté des bâtiments secondaires ou agricoles qui sont plus souvent laissés à l'abandon.

## État d'authenticité

La grande majorité des biens inventoriés ont connu leur part de transformations. Nous classons ces transformations en deux catégories. Il y a d'abord les transformations réversibles qui constituent bien souvent des remplacements de matériaux, de portes et de fenêtres lorsque ceux-ci ont atteint la fin de leur vie utile. Il s'agit essentiellement d'interventions d'entretien, normales dans la vie d'un bâtiment. Même si ces interventions ne respectent pas toujours les modèles et les matériaux traditionnels, il s'agit d'interventions légères et réversibles où un retour à des composantes traditionnelles demeure toujours possible. En second lieu, il y a les transformations majeures et irréversibles qui causent de véritables dommages au cadre bâti existant. Il peut s'agir par exemple d'une allonge mal intégrée, du percement de nouvelles ouvertures, de l'agrandissement d'ouvertures existantes, de la suppression d'une galerie ou de la disparition d'éléments d'ornementation. Ces interventions nuisent à la composition générale et font disparaître des éléments importants de l'architecture traditionnelle. Dans ces cas, il y a perte d'authenticité. Règle générale, les transformations de la première catégorie ne causent pas de préjudices importants et plusieurs biens de l'inventaire peuvent avoir été affectés par de telles interventions à des degrés divers sans que leur potentiel patrimonial en ait trop souffert. Les transformations majeures de la deuxième catégorie sont beaucoup plus dommageables. En général, les rares biens qui ont subi plusieurs interventions irréversibles se sont vu attribuer une valeur patrimoniale faible, car leur authenticité était trop affectée.

Il faut noter toutefois que plusieurs interventions réalisées au fil des décennies, comme l'agrandissement ou le prolongement de maisons, le remplacement de toit à deux versants par un toit mansardé, l'ajout de lucarnes ou l'ajout d'annexes sont considérés comme des apports valables malgré leur irréversibilité, car elles témoignent de l'évolution dans la manière d'habiter. D'ailleurs, ces modifications ont été réalisées selon des techniques anciennes et avec des matériaux traditionnels, ce qui les rend souvent imperceptibles.

## Recommandations générales

---

Cet inventaire constitue un outil de connaissance permettant de mener plus loin les efforts de préservation et de mise en valeur du patrimoine. L'inventaire doit pas être considéré comme une fin en soi, mais plutôt comme une étape permettant d'aller plus loin et de développer des mécanismes et des mesures qui permettront de mieux protéger, gérer et comprendre la richesse et la diversité du patrimoine bâti de la MRC des Jardins-de-Napierville.

À la lumière du présent inventaire qui répertorie 158 biens d'intérêt patrimonial, nous proposons de mettre sur pied un certain nombre de mesures visant à mieux protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti et culturel de la région. Ceci constitue des pistes qui pourront alimenter les réflexions pour les prochaines années. Certaines actions pourraient être posées à court terme, tandis que d'autres doivent être envisagées à moyen et long termes.

Les 23 recommandations présentées dans les pages qui suivent sont regroupées selon 7 grandes thématiques.

## 1. Approfondir les connaissances

Cet inventaire a permis de jeter un premier regard sur la richesse patrimoniale du territoire et l'information qu'on y retrouve demeure relativement superficielle. On ne peut se permettre, dans une étude aussi générale, d'approfondir les connaissances sur un bien précis ou retracer toute l'histoire de chacun des bâtiments inventoriés. Il reste donc beaucoup à faire pour documenter, analyser et mieux comprendre les différentes facettes de cet héritage bâti. Partant du principe que la recherche et l'acquisition de connaissance ne sont jamais terminées, nous proposons quelques axes de recherche pour les prochaines années selon les priorités et les orientations qui seront prises à cet égard.

### 1.1. Poursuivre et mettre à jour l'inventaire du patrimoine bâti

Les 158 biens patrimoniaux répertoriés lors de ce mandat n'ont été identifiés et décrits que brièvement à l'aide de fiches sommaires contenues dans une base de données. Ils ont été hiérarchisés selon une échelle d'intérêt architectural de faible à exceptionnel à partir des observations réalisées sur le terrain, mais n'ont pas fait l'objet d'analyses approfondies ni d'une évaluation patrimoniale détaillée. Nous recommandons de poursuivre les travaux d'inventaire en approfondissant cet aspect, ce qui conduirait à une évaluation plus juste et à un énoncé de valeur patrimoniale permettant de faire ressortir les éléments caractéristiques à conserver et les correctifs à apporter pour chaque bâtiment. De plus, cet exercice permettrait, par exemple, de déterminer des ensembles d'intérêt en vue de la création de règlements sur les PIA ou de sites patrimoniaux.

Il est possible, à la suite de la réalisation de cet inventaire patrimonial de base, de compléter ultérieurement les recherches historiques avec le concours de sociétés d'histoire locales, d'historiens ou d'étudiants en histoire qui pourraient étoffer les dossiers de certains bâtiments ou sites ciblés. Des enquêtes orales auprès de propriétaires ou anciens occupants pourraient aussi être envisagées.

Il est également recommandé de tenir à jour les données afin de leur assurer une meilleure pérennité. La base de données informatisée permet très aisément d'ajouter des informations sur les bâtiments et les sites inventoriés, tant en ce qui a trait aux modifications architecturales, aux nouvelles données historiques que d'un changement au niveau de la valeur patrimoniale, s'il y a lieu.

### 1.2. Réaliser des études sectorielles ou thématiques

En plus de l'inventaire du patrimoine bâti lui-même, certaines études patrimoniales pourraient être menées sur des secteurs plus précis, notamment en prévision de la constitution de sites patrimoniaux. Ce type d'étude alliant histoire, architecture, patrimoine et paysage naturel aurait l'avantage d'approfondir les connaissances sur un ensemble donné, ce qui est recommandable avant de lui attribuer un statut de protection.

Par ailleurs, d'autres études peuvent être de type thématique, tels que le patrimoine religieux, les croix de chemin, le patrimoine funéraire ou le patrimoine agricole. De telles études spécifiques permettent d'approfondir la connaissance sur un site ou une thématique, de le situer dans un contexte plus large, de les comparer avec d'autres ensembles similaires au Québec et d'explorer des pistes pour leur conservation future.

### **1.3. Constituer une banque de photographies anciennes**

De concert avec les sociétés d'histoire locales, des recherches supplémentaires pourraient être réalisées dans le but de constituer une banque de photos anciennes qui peut être très utile dans la mise en valeur du patrimoine bâti. Étant donné qu'un bon nombre de photographies anciennes ne se trouvent pas dans les centres d'archives agréées, mais souvent dans les mains de particuliers ou de familles, la MRC des Jardins-de-Napierville, les municipalités et les sociétés d'histoire pourraient ainsi coordonner leurs efforts pour la numérisation de photographies anciennes en sollicitant la participation des propriétaires et des citoyens (appel à tous). Ce travail pourrait être réalisé notamment à l'occasion d'un concours, d'une exposition ou d'une publication. Ces documents seraient extrêmement utiles lors des activités de sensibilisation et de certains projets de mise en valeur. Certaines de ces photographies anciennes pourraient éventuellement être diffusées une vitrine Web, permettrait d'en faire profiter le plus grand nombre.

## 2. Reconnaître et signifier la valeur patrimoniale de certains bâtiments ou ensembles

La reconnaissance de l'importance historique et patrimoniale de certains bâtiments ou ensembles patrimoniaux peut notamment passer par des mesures législatives en citant ou classant des immeubles et des sites patrimoniaux ou en désignant des paysages culturels patrimoniaux en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Ce type d'outils permet, en plus de reconnaître officiellement leur valeur patrimoniale, de mieux contrôler les interventions sur les bâtiments et les sites et de favoriser l'accès à de l'aide financière pour certains propriétaires via le Fonds du patrimoine culturel du Québec.

Il n'existe actuellement trois immeubles patrimoniaux classés au niveau provincial et deux immeubles ou sites patrimoniaux cités au niveau municipal en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. En fait, seule la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville s'est prévalu des pouvoirs que la Loi lui permet.

### 2.1. Classer et citer de nouveaux immeubles ou sites patrimoniaux

Nous recommandons que certains bâtiments de valeur patrimoniale exceptionnelle fassent prioritairement l'objet d'une demande de classement auprès du Ministère de la Culture et des Communications. Selon nous, la valeur patrimoniale de ces immeubles dépasse l'intérêt local ou régional et une reconnaissance nationale serait amplement méritée.

C'est au ministère de la Culture et des Communications du Québec, sur l'avis du Conseil du patrimoine culturel du Québec, que revient la décision de classer des immeubles et des sites patrimoniaux. Les Municipalités, des organismes ou des individus peuvent toutefois en faire la demande en présentant un dossier à la Direction régionale du ministère. Pour un immeuble ou un site classé, le propriétaire devra faire avaliser toute demande de travaux par le ministère de la Culture et des Communications et s'assurer de maintenir le bien protégé en bon état.

Nous recommandons également que les Municipalités qui ne se sont pas encore prévalu de leur pouvoir de citation de mettre en place un programme de citation d'immeubles et de sites patrimoniaux en se basant notamment sur la présente caractérisation, en priorisant les bâtiments de valeur patrimoniale supérieure.

Avant de procéder à des citations d'immeubles ou de sites patrimoniaux, nous recommandons de parfaire et d'approfondir les études sur ces biens ou secteurs afin de mieux connaître toutes leurs composantes et déterminer avec précision les périmètres qui devraient être protégés. La marche à suivre pour la citation de sites ou d'immeubles patrimoniaux est bien expliquée dans la brochure *La Loi sur le patrimoine culturel : guide pratique destiné aux municipalités* préparée par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC).

La citation implique que la Municipalité puisse exercer un certain contrôle sur les biens protégés, en interdisant entre autres leur démolition et en s'assurant que les interventions

respectent leur valeur patrimoniale selon des critères émis dans le règlement de citation. Le CCU de la Municipalité, ou le Conseil local du patrimoine le cas échéant, aura à se prononcer sur la demande de permis qui devra ensuite être autorisée ou refusée par le Conseil municipal. Ce processus implique des délais un peu plus longs pour obtenir un permis.

L'un des avantages de la citation, outre le fait que ce statut annonce officiellement le désir la Municipalité de préserver et mettre en valeur les immeubles patrimoniaux cités et qu'un contrôle plus serré des transformations soit possible, est que ces bâtiments deviennent éligibles à des programmes de subventions à la restauration via le fonds du patrimoine culturel québécois géré par le ministère de la Culture. Bien qu'actuellement, les programmes soient gelés faute de fonds disponibles, le jour où l'argent sera de nouveau accessible, ces bâtiments auront une longueur d'avance pour obtenir de l'aide financière.

## **2.2. Désigner des paysages culturels patrimoniaux**

Étant donné l'intérêt patrimonial de certains paysages naturels et culturels de la MRC des Jardins-de-Napierville, notamment certains monts, noyaux villageois, bandes riveraines et rangs agricoles patrimoniaux, nous recommandons, à plus long terme, à la suite d'études de caractérisation (recommandation 1.3), de proposer au ministère de la Culture et des Communications de désigner paysage culturel patrimonial certaines composantes paysagères de son territoire. Ces propositions demanderont un bon effort de concertation entre les intervenants ainsi que des études plus poussées sur ces milieux.

## **2.3. Identifier d'autres types de patrimoines**

La nouvelle Loi sur le patrimoine culturel, entrée en vigueur à l'automne 2012, permet dorénavant aux municipalités d'identifier des éléments du patrimoine immatériel, des personnages décédés, des événements et des lieux historiques qui pourraient être protégés en vertu de la Loi. Bien que la présente caractérisation n'identifie pas ce type d'éléments patrimoniaux, certains personnages, événements ou lieux historiques reliés à des immeubles répertoriés pourraient mériter d'être reconnus.

### 3. Sensibiliser et informer la population

Sensibiliser et informer davantage la population de la MRC des Jardins-de-Napierville par rapport à la valeur historique et patrimoniale de certains lieux est une mesure qui, à long terme, peut avoir de véritables retombées sur la protection du patrimoine. Mieux on connaît son patrimoine, plus on l'apprécie, mieux on peut le protéger. Il est souvent très difficile d'appliquer des mesures de préservation à un bâtiment si le propriétaire ignore même que son bien possède une valeur patrimoniale. La sensibilisation peut se faire de différentes façons par des efforts de diffusion (publications, brochures, conférences, exposition, Internet) ou des activités populaires (rallyes, circuit patrimonial, etc.).

#### 3.1. Diffuser l'information sur le patrimoine

Cette recommandation vise à mettre la connaissance à la disposition du plus grand nombre de personnes et d'intervenants (propriétaires, spécialistes du secteur privé, employés municipaux, etc.) par une série de moyens de diffusion. Par exemple, la présente caractérisation devrait être accessible dans les bibliothèques municipales, promu dans les bulletins d'information municipaux, diffusé sur le site Internet de la MRC.

L'Internet est aujourd'hui un incontournable pour diffuser de l'information et rejoindre un grand bassin de population. La MRC des Jardins-de-Napierville et les municipalités devraient donc continuer à favoriser ce moyen de communication, via leur propre site Web, pour diffuser un maximum de données sur le patrimoine local et régional. Que ce soient des extraits d'études, des banques de photographies anciennes, des guides d'interventions, des répertoires de ressources ou des renseignements sur la réglementation municipale en matière de conservation du patrimoine, la MRC des Jardins-de-Napierville et les municipalités ont tout intérêt à diffuser encore davantage de renseignements pour sensibiliser et informer leurs citoyens.

Les moyens de diffusion traditionnels destinés au grand public sont également toujours d'actualité. La présentation de conférences sur l'histoire, d'une exposition sur l'architecture patrimoniale ou l'organisation d'activités populaires (rallyes découvertes, journées du patrimoine, pièces de théâtre, etc.) sont d'autres moyens efficaces de rejoindre une partie des citoyens. Les activités spéciales, à caractère communautaire et populaire, reliées à l'histoire, au patrimoine matériel et au patrimoine vivant, s'inscrivent dans la même foulée. Ce type d'activités, au même titre qu'un festival des conteurs, de festivités de l'Halloween ou de Noël, ou des portes ouvertes de certains intérieurs anciens, favorisent l'appropriation du patrimoine par le milieu.

La sensibilisation passe également par l'éducation des jeunes en milieu scolaire. Les jeunes d'aujourd'hui seront les acteurs de demain. Plus ils seront sensibilisés tôt aux diverses facettes du patrimoine, plus ils contribueront à sa préservation et à sa mise en valeur à long terme.

### **3.2. Développer de nouveaux circuits autour de thèmes porteurs**

Certains sujets relatifs à l'histoire et au patrimoine de la région sont récurrents d'une municipalité à l'autre, ou touchent plusieurs localités d'un même secteur. Ces thèmes présentent un certain potentiel de développement en ce qui concerne le tourisme culturel, car ils se prêteraient bien à l'élaboration de circuits patrimoniaux, d'expositions, de brochures ou autres publications, par exemple. Quelques thèmes historiques propres à la région sont déjà l'objet d'une certaine mise en valeur, comme l'histoire des Patriotes. Toutefois, cette offre pourrait parfois être bonifiée en regroupant des initiatives ponctuelles ou isolées.

## 4. Accompagner et outiller le citoyen

Les propriétaires de maisons anciennes sont souvent démunis lorsque vient le temps d'intervenir sur leur bâtiment. D'ailleurs, les mauvaises interventions réalisées par le passé l'ont souvent été par simple méconnaissance des bonnes pratiques en la matière et non par mauvaise foi. Les prochaines recommandations visent donc à accompagner et à mieux outiller les propriétaires dans leurs travaux d'entretien, de restauration ou de mise en valeur.

### 4.1. Réaliser un guide d'intervention à l'usage des propriétaires

Afin d'épauler les propriétaires de biens patrimoniaux et les intervenants en patrimoine, nous recommandons le développement d'un guide d'intervention qui s'appliquerait spécifiquement aux propriétaires de maisons anciennes de la MRC des Jardins-de-Napierville. Ce type de guide énonçant les principes et critères à respecter lors d'une intervention, les bonnes pratiques qui sont généralement admises dans le milieu du patrimoine, quelques conseils pratiques et techniques et les étapes à suivre lors d'une telle démarche s'avère très utile et apprécié des propriétaires souvent démunis en cette matière. Un tel guide peut prendre plusieurs formes : document imprimé, fiches détachables, guide sur le Web, etc.

### 4.2. Offrir de l'aide technique

En plus du guide d'intervention qui survole les principaux critères et les étapes à suivre dans un projet de mise en valeur, l'accès à de l'aide technique est toujours très appréciée par les propriétaires de maisons anciennes, souvent néophytes en matière de construction patrimoniale. Un service d'aide technique pourrait notamment être mis en place, avec l'aide d'un architecte spécialisé. La Ville de Shawinigan ainsi que plusieurs MRC de la région de Chaudière-Appalaches ont notamment créé ce type de services pour leur citoyen. Une matériauthèque où sont exposés divers matériaux traditionnels et de remplacement compatibles (échantillons, catalogues et spécificités techniques) qui peuvent être présentés aux propriétaires pourrait également être réalisée. La MRC de Charlevoix a ouvert la voie en ce sens en créant une matériauthèque accessible aux citoyens.

### 4.3. Créer un répertoire des ressources en patrimoine bâti

L'une des difficultés les plus couramment rencontrées dans la mise en valeur du patrimoine bâti est la difficulté de trouver de bons professionnels, artisans et fournisseurs de matériaux, qui sont spécialisés dans le domaine et qui assureront une bonne qualité d'intervention en respect de la valeur patrimoniale des bâtiments. Il est donc possible d'aider les propriétaires en leur fournissant les listes de ressources de professionnels (architectes, historiens, consultants), d'artisans (pierre, brique, bois, métal, verre), de fabricants (portes, fenêtres, éléments de décor) et de fournisseurs de matériaux qui possèdent une certaine expertise dans l'entretien, la restauration ou la mise en valeur de bâtiments anciens. Élaborer une telle liste n'est pas chose facile et plusieurs écueils sont possibles, dont la difficulté de s'assurer de la qualité des expertises et la mise à jour continuelle d'un tel outil. Toutefois, les propriétaires en

sortent habituellement gagnants. La région du Centre-du-Québec et la MRC de L'Assomption se sont dotées récemment de tels outils.

#### **4.4. Aider les propriétaires à faire des recherches sur leur bâtiment**

Tout comme l'aide technique qui peut leur être apportée, l'aide en recherche peut aussi être bénéfique dans un projet de mise en valeur. Savoir quelle était l'apparence de sa maison à l'origine, qui l'a habité, à quel courant stylistique appartient le bâtiment, quelles sont les modifications apportées au fil des années, sont des informations souvent difficiles à se procurer pour orienter les travaux de mise en valeur.

Afin d'inciter les propriétaires de biens patrimoniaux désireux d'effectuer des travaux à observer leur environnement et à se documenter davantage sur leur bâtiment et sur les caractéristiques de leur milieu, la MRC des Jardins-de-Napierville devrait être en mesure de les appuyer dans leur démarche en leur fournissant la documentation existante et en leur offrant des pistes pour poursuivre leurs recherches. Par ailleurs, comme pour l'aide technique, la MRC pourrait mettre sur pied un service-conseil en histoire, possiblement en partenariat avec des sociétés d'histoire ou des historiens locaux, ainsi qu'une banque de photographies anciennes qui pourrait être consultée.

## 5. Inciter les propriétaires à mettre en valeur leur bâtiment

Certaines mesures incitatives peuvent avoir un réel impact sur la mise en valeur d'un milieu patrimonial. Ces mesures, en plus de servir de déclencheur à d'éventuels travaux, permettent souvent d'améliorer la qualité des interventions.

### 5.1. Mettre en place un programme d'aide financière à la rénovation

À l'instar des villes de Trois-Rivières, Lévis, Plessisville, Rivière-du-Loup, Mont-Joli ou Québec, certaines municipalités de la MRC des Jardins-de-Napierville pourraient envisager la mise sur pied d'un programme qui aidera, par une subvention couvrant un certain pourcentage des travaux de restauration, les propriétaires à mener à bien des travaux de mise en valeur de leur bâtiment.

Ces programmes sont souvent mis sur pied dans le cadre d'entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications. Certaines municipalités, avec la collaboration d'institutions financières, permettent l'accès à une remise en argent lors d'un prêt à cette même institution financière pour des travaux de rénovation. D'autres municipalités ont plutôt opté pour des congés ou des rabais de taxes foncières ou des crédits d'impôt pour inciter les citoyens à réaliser des travaux d'amélioration sur leur résidence, ce que la Municipalité de Lambton a fait pour son programme de revitalisation.

Comme pour la plupart des outils, le programme d'aide financière doit être accompagné d'autres mesures pour que celui-ci soit pleinement efficace. D'abord, on ne peut gérer un tel programme sans une solide connaissance de base du patrimoine sur lequel on intervient. Des règles et critères précis concernant les travaux admissibles à la lumière des meilleures pratiques de conservation architecturale sont nécessaires pour ne pas dilapider des fonds publics alloués à des travaux ne respectant pas le patrimoine. De plus, des outils réglementaires tels les PIIA ou des guides d'intervention sont souhaitables afin d'optimiser les résultats d'une telle mesure sur le cadre bâti d'un milieu.

### 5.2. Reconnaître et récompenser les meilleures interventions

Afin de reconnaître l'effort de certains citoyens dans la préservation et la mise en valeur de leur bâtiment, il est recommandé de mettre sur pied un programme de prix ou de reconnaissance pour honorer et féliciter les meilleures interventions en patrimoine (conservation, entretien, insertion, affichage, etc.) et les acteurs s'étant illustrés à cet égard sur le territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville. Cette mesure incitative a pour but de reconnaître et de récompenser les efforts positifs qui ont été réalisés et peut avoir un bon effet d'entraînement pour les autres propriétaires de bâtiments anciens. Il s'agit d'une mesure positive qui tranche avec les outils réglementaires ou législatifs qui sont souvent davantage coercitifs et contraignants. Il va de soi qu'une bonne stratégie de communication doit accompagner ce type d'événement afin de profiter pleinement des retombées

## 6. Donner l'exemple

Prêcher par l'exemple est une bonne façon d'inciter la population à prendre soin de son patrimoine. La MRC des Jardins-de-Napierville, ses municipalités constituantes et les autres institutions publiques (gouvernements fédéral et provincial, Hydro-Québec, etc.) ont le pouvoir de prendre soin de leurs propriétés et d'améliorer les espaces publics et le paysage. Agir en ce sens peut avoir un effet d'entraînement bénéfique. À l'inverse, la démolition ou l'abandon d'un édifice public d'intérêt patrimonial ou la dégradation d'éléments paysagers situés sur des terres publiques peuvent avoir des répercussions néfastes. Comment une municipalité et le gouvernement du Québec peuvent-ils amener un propriétaire à prendre soin de sa maison ancienne si eux-mêmes ne le font pas sur leurs propriétés municipales ou gouvernementales?

### 6.1. Conserver et mettre en valeur les immeubles publics

Les bâtiments publics tels les immeubles municipaux, les écoles, les édifices communautaires ou sportifs, les postes d'incendie, etc., devraient être exemplaires à tous points de vue, autant dans leur implantation, leur traitement architectural que dans leurs aménagements paysagers. Il faudrait éviter de démolir des propriétés publiques d'intérêt patrimonial ou de les transformer à l'excès. Il faudrait au contraire les entretenir et les restaurer de façon exemplaire et leur trouver de nouveaux usages compatibles, publics si possible. La mise en lumière de bâtiments publics le soir venu est aussi une bonne façon de signifier leur présence et de mettre en valeur leur architecture sous un autre jour.

Les exigences en matière de conservation et de mise en valeur du patrimoine devraient être appliquées à la lettre lorsque le requérant est une instance ou un organisme public ou parapublic. On ne devrait en aucun cas laisser place à des passe-droits dans l'application des règles en vigueur bien qu'il puisse s'agir de bâtiments ou d'aménagements d'exception dans la trame urbaine. De plus, on devrait favoriser le maintien ou l'implantation d'édifices publics dans les secteurs anciens. Ces bâtiments contribuent habituellement à l'animation urbaine et permettent de conserver les quartiers anciens bien vivants.

### 6.2. Réutiliser des immeubles excédentaires

Dans cette ère où la notion de développement durable prend de plus en plus de place, il est important de réutiliser le plus possible les bâtiments existants plutôt que d'en construire de nouveau. Toujours dans l'optique de prêcher par l'exemple, la MRC, les municipalités ainsi que les autres organismes publics devraient toujours tenter de recycler des structures excédentaires lorsque de nouveaux besoins se font sentir. Par exemple, les lieux de culte, dont plusieurs font partie de cette caractérisation, vivent actuellement une crise de fréquentation et plusieurs églises risquent de devenir vacantes ou en difficulté dans les prochaines années si ce n'est pas déjà le cas. Plusieurs presbytères ont déjà été vendus ou convertis, de même que certains lieux de culte. Les Municipalités devraient envisager de convertir, en tout ou partiellement, certains de ces lieux, parmi les mieux situés, en lieux culturels ou communautaires (maison de la culture, salle communautaire, maison de jeunes,

gymnase, salle de concert et de spectacles, centre d'interprétation, salle de l'âge d'or, etc.). Ces activités sont parmi les mieux adaptées à ce type de bâtiment. En plus de permettre la conservation de ces immeubles patrimoniaux qui participent positivement au paysage urbain et rural, cela permet de garder un repère identitaire dans les milieux auquel la population est généralement attachée.

Nous recommandons donc qu'une liste des lieux excédentaires dans la MRC des Jardins-de-Napierville soit dressée, autant pour les bâtiments religieux que pour d'autres types de bâtiments, afin de connaître le potentiel de ces immeubles. Des critères en ce qui concerne leur emplacement, leurs caractéristiques spatiales, leur valeur patrimoniale, leur état physique, etc. pourraient permettre de les classer selon leur potentiel. Les organismes publics de la région devraient être mis au courant de cette liste afin de les inciter à recycler des bâtiments. De là, tous pourront planifier plus facilement lorsque des besoins en espace se manifesteront.

### **6.3. Profiter des programmes d'enfouissement des fils**

L'une des principales interventions qui a un impact important sur le paysage est l'enfouissement des réseaux aériens de distribution d'électricité et de télécommunications (poteaux et fils). Hydro-Québec, dans le cadre du Programme multipartenaires d'enfouissement des réseaux câblés sur des sites d'intérêt patrimonial et culturel, est un partenaire important dans ce type d'intervention. Certains secteurs patrimoniaux, comme des cœurs de village, pourraient bénéficier de l'enfouissement de ces éléments discordants qui créent de la pollution visuelle et qui empêchent la pleine mise en valeur du patrimoine bâti et paysager.

## 7. Se doter d'outils d'urbanisme efficaces

Les municipalités sont des intervenants majeurs dans l'élaboration de stratégies visant la conservation et la mise en valeur du patrimoine québécois. Le cadre législatif du Québec, en l'occurrence la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, offre aux municipalités diverses avenues d'intervention relativement à la protection et à la mise en valeur de leur patrimoine local. Nous invitons la MRC des Jardins-de-Napierville et les municipalités à tirer pleinement profit de ces outils législatifs, comme ceux prévus à la Loi sur le patrimoine culturel, et à mettre davantage de l'avant la dimension patrimoniale dans leurs outils de planification.

### 7.1. Mettre à jour le schéma d'aménagement et les plans d'urbanisme

Comme stipulé dans la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la MRC est tenue d'inscrire à son schéma d'aménagement les principales composantes patrimoniales situées sur son territoire. Il en est de même pour les Municipalités avec leur plan d'urbanisme. À la lumière de la présente caractérisation et des recherches futures sur le sujet, ces outils et instruments de planification, qui consistent avant tout à identifier de façon officielle les biens et ensembles patrimoniaux à préserver, devraient être raffinés lors de leur prochaine refonte. Il est à noter que la Loi sur le patrimoine culturel oblige une municipalité qui désire citer un site patrimonial à identifier celui-ci comme zone à protéger au plan d'urbanisme.

### 7.2. Doter les municipalités de règlements sur les PIIA

Le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) est un outil mis à la disposition des municipalités par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme qui vise à assujettir la délivrance de permis à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et à l'architecture des constructions ou à l'aménagement des terrains et aux travaux qui y sont reliés. Le PIIA vise à bonifier la qualité des projets en vue d'assurer une meilleure intégration architecturale ou une meilleure intégration dans le milieu. Bien qu'il ne soit pas conçu explicitement pour protéger le patrimoine bâti, plusieurs municipalités s'en servent à cette fin. Le PIIA n'applique pas de normes précises, mais expose des critères et des objectifs déterminés à l'intérieur d'un périmètre précis. C'est le comité consultatif d'urbanisme qui analyse les demandes afin d'évaluer si elles répondent aux critères et objectifs du PIIA. Ce comité fait des recommandations au Conseil municipal qui a le pouvoir d'accepter ou de refuser la demande. Nous invitons donc les municipalités à envisager cet outil pour mieux protéger leur patrimoine, notamment dans les cœurs villageois où se trouvent de bonnes concentrations de bâtiments patrimoniaux.

Un règlement de PIIA peut compléter d'autres outils tels la citation de sites patrimoniaux. En fait, comme l'ont fait les villes de Rivière-du-Loup et de Saguenay, les périmètres de sites patrimoniaux cités sont aussi assujettis à des règlements de PIIA qui balisent les interventions possibles à l'intérieur du périmètre protégé : interdiction de démolition, matériaux proscrits ou favorisés, maintien de certaines composantes identitaires, critères pour des agrandissements ou de nouvelles insertions, critères pour les aménagements paysagers, etc.

Les règlements de PIIA peuvent bien sûr être appliqués sur des secteurs non protégés en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*.

### **7.3. Mieux former les intervenants municipaux**

Si l'on souhaite que la MRC des Jardins-de-Napierville et ses Municipalités conseillent, accompagnent et orientent mieux les propriétaires de biens patrimoniaux et qu'elles jouent pleinement leur rôle de leader dans la mise en valeur de leur patrimoine bâti, leurs intervenants doivent être bien au fait des principes en la matière et être minimalement formés en ce sens. Sachant que ces intervenants n'ont pas tous le même bagage en architecture, urbanisme, histoire, etc., il est recommandé que les élus, inspecteurs, professionnels de l'aménagement et membres du CCU reçoivent périodiquement des formations portant sur différentes facettes du patrimoine. Certains intervenants devraient également participer le plus possible à la réflexion régionale, nationale et internationale sur les enjeux patrimoniaux. La participation des acteurs en patrimoine de la MRC des Jardins-de-Napierville à des forums, colloques, congrès ou rencontres d'experts permettrait d'acquérir de la connaissance sur les pratiques et les expériences d'ailleurs et de faire rayonner la région dans un contexte d'échange. Enfin, des rencontres régulières devraient être planifiées afin de favoriser la transmission du savoir, de l'expérience, des connaissances et de la mémoire du personnel municipal et de ses partenaires de toute la MRC qui travaillent dans le domaine du patrimoine, de l'urbanisme et de la culture.

### **7.4. Doter les inspecteurs municipaux d'outils de détection**

Les inspecteurs municipaux sont des acteurs de première ligne. C'est pourquoi ils devraient minimalement être au fait des bâtiments qui possèdent un intérêt particulier dans leur municipalité respective afin de pouvoir intervenir adéquatement lors de travaux qui pourraient menacer des biens de grande valeur. Ainsi, dès la demande de permis, les outils mis en place devraient aviser les inspecteurs lorsqu'un bâtiment possède une valeur patrimoniale afin d'accroître leur vigilance.

### **7.5. Mettre sur pied des conseils locaux du patrimoine**

Nous recommandons que les Municipalités qui exercent les pouvoirs qui leur sont conférés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel mettent sur pied, si ce n'est pas déjà fait, un conseil local du patrimoine (CLP) comme le recommande la Loi. En plus d'être l'instance consultative pour les demandes concernant les immeubles ou les sites patrimoniaux cités, le conseil aurait pour mandat de se pencher sur les grands enjeux concernant spécifiquement le patrimoine. Il pourrait aussi se pencher sur des cas de démolition imminents ou sur des actions de commémoration et de toponymie.

### **7.6. Développer une politique du patrimoine**

Enfin, nous croyons que la MRC des Jardins-de-Napierville devrait se doter d'une politique du patrimoine. Similaires à une politique culturelle, mais touchant spécifiquement le domaine du

patrimoine sous toutes ses formes, cet outil d'orientation est de plus en plus fréquent dans le domaine municipal. Au Québec, les Villes de Rivière-du-Loup, Montréal, Québec, Victoriaville, Shawinigan, Longueuil, Gatineau, Saint-Bruno-de-Montarville ainsi que la MRC des Maskoutains se sont dotées récemment de politiques du patrimoine et plusieurs autres sont en voie de le faire. Idéalement, une politique du patrimoine devrait s'accompagner d'un plan d'action afin de réaliser des projets concrets s'articulant autour d'axes d'intervention tels que la recherche, la sensibilisation, la protection et la mise en valeur.



# Bibliographie

## Inventaires et études

BERNIER, Lyne et Mario PARENT. *Inventaire du patrimoine bâti de la MRC Les Jardins-de-Napierville. Rapport synthèse – inventaire patrimoniale et caractérisation architecturale*. 368 p.

CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC. *Inventaire des lieux de culte*. [Fiches de caractérisation]. 2003.

## Archives

Archives Hemmingford : dossiers de propriétés par adresse, par famille, par thème. Information obtenue de source orale.

Société d'histoire des XI : informations obtenues de source orale par M. Roger Lussier.

Marjolaine Mailhot nous a fait part de ses recherches personnelles.

Registre foncier du Québec en ligne.

## Monographies

ALBUMS SOUVENIRS QUÉBÉCOIS (Firme). *Expos d'hier et d'aujourd'hui 1883-1983*. [Sherbrooke] : [Albums souvenirs québécois], [1983?]. 264 p.

ALBUMS SOUVENIRS QUÉBÉCOIS (Firme). *Saint-Jacques-le-Mineur*. Sherbrooke : Albums souvenirs québécois, impression 1983 ([Sherbrooke] : Gauvin & associés).

BERGEVIN, Hélène. *Églises protestantes*. s.l., Éditions Libre Expression, 1981.

BOUCHARD, René. *Saint-Rémi-de-Napierville : les croix en fer forgé du cimetière*. [Québec] : la Direction, 1979 (Québec : Service des impressions en régie du Bureau de l'Éditeur officiel du Québec). 98 p.

BOYER, Thérèse-Éva. *Livre historique de Saint-Rémi, 1830-2005*. [Saint-Rémi] : Imprimerie lithographie Élite, [impression 2006]. 624 p.

COMITÉ DES FÊTES DU CENTENAIRE DE STE-CLOTILDE. *Nos ancêtres, source d'inspiration : Ste-Clotilde*. [Ste-Clotilde, Châteauguay] : [le Comité], [1984]. 308 p.

DIRECTION GÉNÉRALE DU PATRIMOINE. Service des inventaires organisme de publication. *Macro-inventaire des biens culturels du Québec. Comté de Napierville : analyse du paysage architectural*. Québec : Ministère des affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service des inventaires, 1982.

FORTIN, Lionel. *Saint-Cyprien, Napierville, 175 ans : 1823-1998*. Napierville : Comité des fêtes des 175 ans de Saint-Cyprien et Napierville, impression 1997 ([Montréal] : Impr. Transcontinental). 638 p.

FOUCAULT, Jean-Laurent. *Napierville au fil des ans : essais d'histoire et répertoire des baptêmes, mariages et sépultures, 1823-1983*. [Napierville] : [J.-L. Foucault], [1985] (Iberville : Impr. Champagnat). 835 p.

GRAVEL, Denis. *Histoire de Saint-Patrice-de-Sherrington (1848-1998) : 150e anniversaire*. Montréal : Société de recherche historique archiv-histo, [1998]. 368 p.

GUÉRIN, Réginald. *Saint-Michel, 1853-2003*. Sherbrooke : Éditions Louis Bilodeau & fils, cop. 2002. 504 p.

LACAILLE-LABERGE, Francine. *St-Rémi, 150 ans d'histoire*. [Saint-Rémi? : s.n., 1980]. 206 p.

LANG, Burton. *Beechridge Presbyterian Cemetery, Monument inscription List*. Burton Lang, Howick, décembre 2001.

MCKAY MACKENZIE, Betty (dir). *Hemmingford: Two Hundred Years of Hope and Challenge, 1799-1999*. [Hemmingford], s. é.

PARENT, André. *Macro-inventaire des biens culturels du Québec. Comté de Napierville : histoire et archéologie*. Québec : Ministère des affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service des inventaires, 1982.

PHELPS, Edward. *Anniversary history of the Hemmingford St. Andrew's & Wesley-Knox Pastoral Charge*. [Hemmingford] : published by authority of the official Board of the St. Andrew's and Wesley-Knox Charge, 1964. 82 p.

POISSANT, Emile. *St-Edouard se souvient -- et se souviendra-- : 150, 1833-1983*. Sherbrooke : Albums souvenirs québécois, [1983?]. 264 p.

PROVENCHER URBANISTE. *Schéma d'aménagement et de développement révisé*. MRC de Napierville, 2014. 300 p. (annexes).

ROMME, Jules. [*St-Bernard de Lacolle, 1865-1965*]. Saint-Jean, Québec : L. Martin, 1965.

ROMME, Jules. *Lacolle*. [Saint-Bernard-de-Lacolle? : s.n., impression 1973 (Saint-Bernard-de-Lacolle : s.n.)]. 15 p.

ROMME, Jules. *Saint-Bernard-de-Lacolle*. [Québec (Province) : s.n., 1965?] [48] p.

RUEL, Andrée. *Macro-inventaire : églises et œuvres d'art. Comté de Napierville*. [Québec : Ministère des affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service des inventaires], 1978 [i.e. 1982].

S.A. *Album souvenir : 1857-1957 : centenaire de l'église de St-Michel-Archange, Co. Napierville, P.Q. : 1932-1957 : 25e anniversaire de prêtrise de M. l'abbé René Bouthillier, curé de la paroisse de St-Michel-Archange*. [Québec (Province) : s.n., 1957?]. 44 p.

S.A. *Programme souvenir : 1915-1950 : trente-cinquième anniversaire de prêtrise du Rév. curé René Langlois, 4 juin 1950*. [Québec (Province) : s.n., 1950?].

S.A. *Programme des fêtes du centenaire de Saint-Rémi, 1830-1930, les 3, 4 et 5 octobre 1930*. [Québec (Province) : s.n., 1930?]. 20 p.

S.A. *St-Michel de Napierville, 1853-1978 : 125ième anniversaire*. [Québec (Province) : s.n., 1978?] (Beauharnois : Impr. Astra). 44 p.

S.A. *Saint-Édouard de-Napierville: 1833-2008*. Sherbrooke : Éditions Louis Bilodeau & fils limitée, 2007. 480 p.

S.A. *Sherrington, Québec: 130e: 1848-1978*. 72 p.

S.A. *Souvenir 150e anniversaire Napierville: 1823-1973*. 31 p.

S.A. *Beechridge, 150, 1821-1971*. 1971. 38 p.

S.A. *Beechridge Presbyterian Church 1821-1987*. 1987.

SCHMIDT, Dolène. *Le Vieux Couvent, 1865-1990*. Hemmingford : Comité culturel du Vieux Couvent, [1990]. 24, p.

SELLAR, Robert. *The history of the county of Huntingdon and of the seignories of Chateauguay and Beauharnois from their settlement to the years 1838*. Untingodon, The Canadian Gleaner, 1888, p. 5.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO. *Paroisses Saint-Rémi et Saint-Édouard*. Montréal : Archiv-Histo, 1998. 87 p.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO. *Paroisses Saint-Valentin, Saint-Patrick-de-Sherrington et Saint-Cyprien (incomplet)*. Montréal : Archiv-Histo, 1997. 108 p.

SOMERVILLE, Alister. *Hemmingford then and now*. [Hemmingford, Quebec] : The Author, 1985.

ST. ANDREW'S PRESBYTERIAN CHURCH. *Anniversary service commemorating the 150th anniversary of St. Andrew's Congregation, the 100th anniversary of present St. Andrew's Church Building, the 10th anniversary of St. Andrew's Church Hall..* Hemmingford : St. Andrew's Presbyterian Church, 1972.

TRUDEAU, Hélène. *Saint-Rémi 1760-1875 : origines et début d'urbanisation : l'histoire par les textes*. Longueuil QC : Hélène Trudeau éditrice, [2016].

## Articles et périodiques

MAILHOT, Marjolaine. « Restauration d'une maison de pièces sur pièces d'esprit français : du rêve à la réalité. Partie 1 » dans *Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec* [en ligne] : <http://www.maisons-anciennes.qc.ca/1er-article-restauration-dune-maison-de-pieces-sur-pieces-desprit-francais-du-reve-a-la-realite/>

S. a. « La chapelle reposoir de Saint-Jacques-le-Mineur: gros plan sur ce patrimoine unique » dans *Art, Culture et Patrimoine*, [Revue régionale]. MRC des Jardins-de-Napierville. 4<sup>e</sup> édition. p. 10-11.

S.a. « Hemmingford's First Settlers » in *Chateauguay Valley Historical Society annual journal = Journal annuel de la Société historique de la Vallée de la Châteauguay*, Howick Vol. 10 (1977), p. 1-4.

S. a. « The Canada Customs Port of Hemmingford : 1844-1977 » » in *Chateauguay Valley Historical Society annual journal = Journal annuel de la Société historique de la Vallée de la Châteauguay*, Howick Vol. 10 (1977), p. 7-14.

S.a. « The churches of Hemmingford. The school of Hemmingford » in *Chateauguay Valley Historical Society annual journal = Journal annuel de la Société historique de la Vallée de la Châteauguay*, Howick Vol. 10 (1977), p. 20-36.

S.a. « The convent at Hemmingford » in *Chateauguay Valley Historical Society annual journal = Journal annuel de la Société historique de la Vallée de la Châteauguay*, Howick (1980), p. 51-53.

## Cartes et plans

GENEST, A. A. *Napierville, Comté de Napierville construite d'après les plans du Cadastre*. [Carte de comté du Québec à l'échelle de 1:63 360]. Québec, Ministère de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries. 1931. Échelle graphique.

GOAD, Chas. E. *Napierville, Qué.* [Plan d'assurance incendie]. Montreal; Toronto : Chas. E. Goad, 1909. Échelle : 1 : 1200.

GOAD, Chas. E. *Napierville, Que.* [Plan d'assurance incendie]. Montreal; Toronto : Chas. E. Goad, 1897. Échelle : 1 : 1200.

GOAD, Chas. E. *Hemmingford, Que.* [Plan d'assurance incendie]. Montreal; Toronto : Chas. E. Goad, 1909. Échelle 1 : 600.

HANNAFORD, E. et Toussaint TRUDEAU. *Montreal and Champlain Junction Railway. Plan n° 4 Shewing the Line St. Martine To Point Round*. [plan]. Mai 1881.

TRUDEAU, Toussaint, MOUNTAIN W. MANLY. *Plan of the Canada Atlantic Railway shewing Lots crossed through the Parishes of St Jean Chrysostome, St Malachi and Ste Martine in the County of Chateauguay Quebec from the County of Huntingdon St'n 1196+46 to the County of Beauharnois St'n 2040+53*. [plan]. 1883.

TRUDEAU, Toussaint. *Montreal and Champlain Junction Railway. Part 3, From East limit of Chateauguay County to Ste Martine*. [plan]. Septembre 1880.

UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU. *St. Remi, Que.* [Plan d'assurances incendie]. Toronto; Montréal : the Bureau, 1928. 4 feuillets.

## Sites Web (consultés entre janvier à mai 2019)

Archives Hemmingford : <https://sites.google.com/site/hemmingfordarchives/>

Inventaire des lieux de culte du Québec : <http://www.lieuxdeculte.qc.ca/>

Les croix de chemin au Québec : <http://www.patrimoineduquebec.com/ajouts/accueil/>

Municipalité de Napierville. « Un peu d'histoire » : <https://www.napierville.ca/fr/un-peu-dhistoire>

Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville. « Présentation de la municipalité » : <http://www.st-cypriendenapierville.com/fr/presentation-de-la-municipalite>

Municipalité de Saint-Édouard. « Histoire de la municipalité de Saint-Édouard » :  
<https://www.saintedouard.ca/histoire-de-la-municipalite-de-saint-edouard>

Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington. « Historique et patrimoine » : <http://st-patrice-sherrington.com/Agro-tourisme/Historique-et-patrimoine.aspx>

Municipalité Saint-Michel. « Histoire » : <http://municipalite-saint-michel.ca/la-municipalite/histoire/>

Originis : [https://www.originis.ca/paroisse\\_mrc\\_les\\_jardins\\_de\\_napierville.html](https://www.originis.ca/paroisse_mrc_les_jardins_de_napierville.html)

Répertoire du patrimoine culturel du Québec : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/>

Société d'histoire des XI : <http://www.shxi.ca/>

Unité pastorale Le Paysan. « Historique » : <http://pages.videotron.com/lepaysan/Historique-1.htm>

Village de Hemmingford. « Histoire » :  
[http://www.hemmingford.ca/village/index.php?option=com\\_k2&view=item&layout=item&id=24&Itemid=53&lang=fr](http://www.hemmingford.ca/village/index.php?option=com_k2&view=item&layout=item&id=24&Itemid=53&lang=fr)

Ville de Saint-Rémi. « Histoire » : <http://ville.saint-remi.qc.ca/portrait/histoire/>

## Annexe 1 : Exemple d'une fiche d'inventaire



## Identification

No de fiche 676

Adresse principale	361 -	Saint-Jacques, rue
Municipalité	Napierville (municipalité) (68030)	
Dénomination	Ancien Palais de justice / Édifice du comté / Bureau d'enregistrement / CLD Des Jardins-de-Napierville	
Cadastre	Inconnu, , 68-P	PIIA <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
Latitude	45°11'16.1"N	Longitude 73°24'22.9"W
Usage actuel (CUBF)	6713	Administration municipale et régionale
Statut juridique	Immeuble patrimonial classé	
Type de bien	Bâtiment principal	No PIMIQ 92797



IMG\_3015

## Éléments relatifs à l'architecture

<b>Typologies</b>		Typologie fonctionnelle d'origine	
Influence stylistique	Néoclassicisme	Services et institutions	
<b>Élévations</b>		Sous type fonctionnel	
Nombre d'étages	2	Palais de justice	
Demi-étage	<input type="radio"/>	<b>Annexes et saillies</b>	
<b>Matériau(x)</b>	Façade avant	Pierre de taille	Type de saillie
	Façade gauche	Pierre à moellons	Cheminée
	Façade droite	Pierre à moellons	Porche
<b>Toiture</b>		<b>Ornementation</b>	
Forme de la toiture	À croupes	Chaîne d'angle	Pilastre
Matériau toiture	tôle pincée	Fronton	Persienne, contrevent et
Forme de lucarne	Aucune	Chambranle	
<b>Ouvertures</b>		<b>Bâtiments secondaires d'intérêt</b>	
Type de porte	À panneaux	Fonction bâtiment secondaire	
Matériau dominant	Bois	Aucun	
Type de fenêtre	À guillotine		
Matériau dominant	Bois		

## Informations historiques

Date de construction	en	1834	Concepteur	Thompson et Parry, architectes de Montréal
Synthèse historique		Propriétaire constructeur		
<p>La loi de la judicature de 1793 divise le Bas-Canada en districts judiciaires, crée de nouvelles cours de justice et donne naissance au système des tribunaux supérieurs et inférieurs, jetant ainsi les bases de l'organisation judiciaire actuelle. Les districts forment des divisions administratives autonomes. Ils se subdivisent en comtés, dont le chef-lieu doit être pourvu d'un palais de justice, pour accueillir la cour de comté, et d'une prison. La cour de comté est un tribunal inférieur qui a essentiellement juridiction sur les petites causes civiles. L'ancien palais de justice de Napierville est érigé en 1834, selon les plans des architectes Thompson et Parry de Montréal. John McNeil, maçon de L'Acadie, agit comme entrepreneur. Les architectes s'inspirent du style palladien, et l'ancien palais de justice constitue un exemple éloquent de l'utilisation de ce style dans la construction d'édifices publics. Le palais de justice est construit après la subdivision du comté de Huntingdon (1829), pour loger la cour du comté de L'Acadie, dont Napierville devient le chef-lieu. Seulement deux palais de justice de comté ont été érigés à cette fin au Bas-Canada avant 1857, ceux de Napierville et de Saint-Hyacinthe. Les cours de comté s'installent le plus souvent dans des bâtiments existants, car leur construction est à la charge des autorités locales. L'édifice est lourdement endommagé lors de la rébellion des patriotes de 1837, et il aurait servi de prison et d'hôpital en 1837 et 1838. À la suite de la loi judiciaire de</p>				

## Informations patrimoniales

### Évaluation de l'état et de l'intérêt patrimonial

État physique  A Excellent (parfait état d'entretien)

État d'authenticité  B Bon (évolution harmonieuse)

Valeur patrimoniale  Exceptionnelle  Supérieure  Bonne  Moyenne  Faible  Aucune

#### Remarques valeur patrimoniale

Le palais de justice de Napierville est classé en 1961 pour ses valeurs historiques et architecturales et l'intérêt de son aménagement intérieur. Le palais de justice de Napierville est un édifice institutionnel érigé en 1834 selon les plans des architectes Thompson et Parry de Montréal. Les architectes s'inspirent du style palladien, et l'ancien palais de justice constitue un exemple éloquent de l'utilisation de ce style dans la construction d'édifices publics. C'est le seul palais de justice de comté de la première moitié du XIXe siècle qui subsiste et il est également le plus ancien palais de justice de comté conservé au Québec. Par ailleurs, le bâtiment a conservé sa fonction institutionnelle. Le bâtiment, qui a longtemps été utilisé comme hôtel de ville, abrite maintenant les bureaux du CLD Les Jardins-de-Napierville. Il a donc conservé son caractère public depuis sa construction. Il se situe dans la municipalité de Napierville, ancien chef-lieu du comté de L'Acadie qui témoigne de l'organisation judiciaire du territoire en districts et en comtés lesquels sont pourvus d'un palais de justice agissant comme tribunal inférieur qui a essentiellement juridiction sur les petites causes civiles.

## Photographies supplémentaires



IMG\_3002



IMG\_3007



IMG\_3010



IMG\_3004

## Gestion des données

Inventorié par Patri-Arch

Date de création 2019-01-10

Modifié par

Date de modification

## Annexe 2 : Liste des biens de l'inventaire par municipalité et par adresse

Fiche	No civique 1	No civique 2	Odonyme	Municipalité	Nom actuel de l'édifice
11	435		202, route	Hemmingford Canton	Maison Petch
81	574	576	202, route	Hemmingford Canton	Ancienne caserne d'incendie
92	673		202, route	Hemmingford Canton	Maison Freeman-Cleveland
15	79		219, route	Hemmingford Canton	
132	438	440	219, route	Hemmingford Canton	
261	690		219, route	Hemmingford Canton	Bâtiment secondaire
29	110		Back Bush, chemin	Hemmingford Canton	
55	527		Brownlee, chemin	Hemmingford Canton	
110	189		Covey Hill, chemin	Hemmingford Canton	Ancienne école Robson
108	159		Covey Hill, chemin de	Hemmingford Canton	Église Wesley Knox United
269			Fisher, chemin	Hemmingford Canton	Cimetière Fisher
271			Lavallée, chemin	Hemmingford Canton	Cimetière O'Dell-McKay
218	486		Lavallée, chemin	Hemmingford Canton	Somerville's Sugar Shack / Cabane à sucre de Somerville
232	848		Vieux Chemin	Hemmingford Canton	
277	477		Champlain, avenue	Hemmingford Village	
60	519		Champlain, avenue	Hemmingford Village	Église presbytérienne St Andrew's
65	527		Champlain, avenue	Hemmingford Village	
67	531	533	Champlain, avenue	Hemmingford Village	Église anglicane St Luke
76	563		Champlain, avenue	Hemmingford Village	
136	450		Frontière, rue	Hemmingford Village	Maison Scriver
140	460		Frontière, rue	Hemmingford Village	Maison du docteur Mouilpied
147	468		Frontière, rue	Hemmingford Village	
148	476	480	Frontière, rue	Hemmingford Village	Coop de Santé Hemmingford et Région (anc St Andrew's United Church)
149	482		Frontière, rue	Hemmingford Village	Ancien presbytère église Unie
150	485		Frontière, rue	Hemmingford Village	La Maison Jaune
151	486	488	Frontière, rue	Hemmingford Village	Ancienne maison de W. Scriver / Magasin McClatchie et Fils / Pub Witsend
152	489		Frontière, rue	Hemmingford Village	Bloc Scriver
167	541		Frontière, rue	Hemmingford Village	Presbytère Saint-Romain
168	543	545	Frontière, rue	Hemmingford Village	Église Saint-Romain
165	549	553	Frontière, rue	Hemmingford Village	Vieux-Couvent
548			Église, rue de l'	Napierville	Cimetière Saint-Cyprien
535	216	218	Église, rue de l'	Napierville	Site de l'ancienne résidence de Jean-Baptiste Lukin
536	219	223	Église, rue de l'	Napierville	
537	220		Église, rue de l'	Napierville	
544	260		Église, rue de l'	Napierville	hôtel de ville/ancienne boulangerie Gadoua/Site de l'ancien magasin général d'Allen Clark
546	275		Église, rue de l'	Napierville	La Résidence Napierville (ancien couvent Sainte-Anne)
553	320		Église, rue de l'	Napierville	Pâtisserie chez Hoffmann
600	330		Saint-Alexandre, rue	Napierville	Presbytère Saint-Cyprien
601	330	332	Saint-Alexandre, rue	Napierville	Église Saint-Cyprien
661	271	273	Saint-Jacques, rue	Napierville	Maison Dupuis
669	315	317	Saint-Jacques, rue	Napierville	Ancien hôtel Manoir

676	361		Saint-Jacques, rue	Napierville	Ancien Palais de justice / Édifice du comté / Bureau d'enregistrement / CLD Des Jardins de-Napierville
678	383		Saint-Jacques, rue	Napierville	actuel commerce Al Marine
679	384		Saint-Jacques, rue	Napierville	
693	468		Saint-Jacques, rue	Napierville	
714	269		Saint-Martin, rue	Napierville	
716	274	276	Saint-Martin, rue	Napierville	
302	162		Bogton, rang	Saint-Bernard-de-Lacolle	Ancienne école Hallerton
303	163		Bogton, rang	Saint-Bernard-de-Lacolle	Ancienne église anglicane St John the Baptist
321	175		Glass, montée	Saint-Bernard-de-Lacolle	
322	107	107	Pleasant Valley sud, chemin	Saint-Bernard-de-Lacolle	
330	270		Roxham, rang	Saint-Bernard-de-Lacolle	Cimetière Roxham
328	332		Roxham, rang	Saint-Bernard-de-Lacolle	
329	337		Roxham, rang	Saint-Bernard-de-Lacolle	
342	56		Saint-André, rang	Saint-Bernard-de-Lacolle	
344	69		Saint-André, rang	Saint-Bernard-de-Lacolle	
380	185		Saint-André, rang	Saint-Bernard-de-Lacolle	
376	204		Saint-André, rang	Saint-Bernard-de-Lacolle	
372	212		Saint-André, rang	Saint-Bernard-de-Lacolle	
392	116		Saint-Claude, rang	Saint-Bernard-de-Lacolle	Hôtel de ville (ancien presbytère Saint-Bernard)
391	118		Saint-Claude, rang	Saint-Bernard-de-Lacolle	Église Saint-Bernard
415	56		221, route	Saint-Cyprien-de-Napierville	
418	105		221, route	Saint-Cyprien-de-Napierville	Lieu de naissance de Louis Cyr
426	182		221, route	Saint-Cyprien-de-Napierville	Vignoble LeRoyer St-Pierre
444	39		des Patriotes sud, rang	Saint-Cyprien-de-Napierville	
514			Douglass, montée	Saint-Cyprien-de-Napierville	Cimetière Douglass
519	750		Douglass, montée	Saint-Cyprien-de-Napierville	Maison Nathaniel-Douglass
496	18		Murray, montée	Saint-Cyprien-de-Napierville	
458	431		Patriotes Nord, rang des	Saint-Cyprien-de-Napierville	
443	21		Patriotes Sud, rang des	Saint-Cyprien-de-Napierville	
445	50		Patriotes Sud, rang des	Saint-Cyprien-de-Napierville	
510	330	340	Saint-André, rang	Saint-Cyprien-de-Napierville	Croix de chemin
1572	525		des Sloan, rang	Saint-Édouard	
1537	56		École, rue de l'	Saint-Édouard	Ancien presbytère Saint-Édouard
1538	60		École, rue de l'	Saint-Édouard	
1554	346		Église, rang de l'	Saint-Édouard	
1617	116		Principale, rue	Saint-Édouard	Église Saint-Édouard
1660	116		Principale, rue	Saint-Édouard	Cimetière Saint-Édouard
1637	188		Principale, rue	Saint-Édouard	
1642	208		Principale, rue	Saint-Édouard	Croix de chemin
1658	300		Principale, rue	Saint-Édouard	
1577	555		Sloan, rang des	Saint-Édouard	Croix de chemin
1506	151		Édouard VII, route	Saint-Jacques-le-Mineur	Croix de Saint-Philippe
921	180		Édouard VII, route	Saint-Jacques-le-Mineur	
1513	690		Édouard VII, route	Saint-Jacques-le-Mineur	Croix de chemin
875			Principale, rue	Saint-Jacques-le-Mineur	Chapelle-reposoir de Saint-Jacques-le-Mineur

962	40		Principale, rue	Saint-Jacques-le-Mineur	
963	45		Principale, rue	Saint-Jacques-le-Mineur	
965	70		Principale, rue	Saint-Jacques-le-Mineur	
977	188		Principale, rue	Saint-Jacques-le-Mineur	Maison du Docteur Bénonie Guérin-Lafontaine
989	119		Renaud, rue	Saint-Jacques-le-Mineur	Ancienne église Saint-Jacques-le-Mineur / Centre multifonctionnel
881	315		Ruisseau, chemin du	Saint-Jacques-le-Mineur	
1503	484		Ruisseau, chemin du	Saint-Jacques-le-Mineur	Croix de la Basse
990	40		Saint-André, rang	Saint-Jacques-le-Mineur	
991	90		Saint-André, rang	Saint-Jacques-le-Mineur	
992	100	108	Saint-André, rang	Saint-Jacques-le-Mineur	
1214			Principale, rue	Saint-Michel	Cimetière Saint-Michel-Archange
1171	1025		Principale, rue	Saint-Michel	
1175	1108		Principale, rue	Saint-Michel	
1193	1369		Principale, rue	Saint-Michel	
1211	1780	1782	Principale, rue	Saint-Michel	Ancien presbytère Saint-Michel-Archange
1212	1785		Principale, rue	Saint-Michel	Manoir Marie-Antoinette
1213	1786		Principale, rue	Saint-Michel	Église Saint-Michel-Archange
1224	1870		Principale, rue	Saint-Michel	
1248	2080		Principale, rue	Saint-Michel	
1258	2305		Principale, rue	Saint-Michel	
1267	2450		Principale, rue	Saint-Michel	
1255	2174		Principale, rue	Saint-Michel	Croix de chemin (face à l'intersection du Rang Sud)
1412			Saint-Patrice, rue	Saint-Patrice-de-Sherrington	Nouveau cimetière de Saint-Patrice-de-Sherrington
1433			Saint-Patrice, rue	Saint-Patrice-de-Sherrington	Croix de l'ancien cimetière
1400	36		Saint-Patrice, rue	Saint-Patrice-de-Sherrington	Croix de chemin
0	136		Saint-Patrice, rue	Saint-Patrice-de-Sherrington	Croix de chemin
1415	191		Saint-Patrice, rue	Saint-Patrice-de-Sherrington	Maison du notaire Georges Busby
1431	230		Saint-Patrice, rue	Saint-Patrice-de-Sherrington	Caserne d'incendie
1432	232		Saint-Patrice, rue	Saint-Patrice-de-Sherrington	Église Saint-Patrice
1435	234	234	Saint-Patrice, rue	Saint-Patrice-de-Sherrington	Presbytère Saint-Patrice
1444	257		Saint-Patrice, rue	Saint-Patrice-de-Sherrington	
1457	367		Saint-Patrice, rue	Saint-Patrice-de-Sherrington	
1460	414		Saint-Patrice, rue	Saint-Patrice-de-Sherrington	
1470	181		Saint-Paul, rang	Saint-Patrice-de-Sherrington	Bâtiment secondaire
1474	0		Saint-Paul, rang	Saint-Patrice-de-Sherrington	Croix de chemin
1486	238		Sainte-Marguerite, rang	Saint-Patrice-de-Sherrington	Croix de chemin
735	73		Notre-Dame, rang	Saint-Rémi	Maison Lefebvre-Ste-Marie
871	98		Notre-Dame, rang	Saint-Rémi	Croix de chemin
745	1313		Notre-Dame, rang	Saint-Rémi	
746	1378		Notre-Dame, rang	Saint-Rémi	
765	1851		Notre-Dame, rang	Saint-Rémi	Monument de la St. Georges Anglican Church
1060	790	792	Notre-Dame, rue	Saint-Rémi	Maison Trudel. (Adresse au rôle : 31-33A Chevrefils)
1064	840		Notre-Dame, rue	Saint-Rémi	Presbytère Saint-Rémi
1065	840		Notre-Dame, rue	Saint-Rémi	Église Saint-Rémi
1067	885		Notre-Dame, rue	Saint-Rémi	

1089	64	66	Perras, rue	Saint-Rémi	
1094	85		Perras, rue	Saint-Rémi	
775			Saint-André, rue	Saint-Rémi	Cimetière Saint-Rémi
792	471		Saint-Paul, rang	Saint-Rémi	Croix de chemin
808	1488		Saint-Paul, rang	Saint-Rémi	Croix de chemin
1135	58	60	Saint-Viateur, rue	Saint-Rémi	École Saint-Viateur
1138	26		Sainte-Anne, rue	Saint-Rémi	
838	218		Sainte-Thérèse, rang	Saint-Rémi	
847	515		Sainte-Thérèse, rang	Saint-Rémi	Calvaire du Cordon
848	515		Sainte-Thérèse, rang	Saint-Rémi	
856	1148		Sainte-Thérèse, rang	Saint-Rémi	
863	1329		Sainte-Thérèse, rang	Saint-Rémi	
1287	607		3e rang	Sainte-Clotilde	Adresse inexistante au rôle d'évaluation
1290	0		3e Rang	Sainte-Clotilde	Croix de chemin
1295	433		4e Rang	Sainte-Clotilde	
1328	275		du ruisseau Norton, montée du	Sainte-Clotilde	
1309			Église, chemin de l'	Sainte-Clotilde	Cimetière Sainte-Clotilde
1310	2416		Église, chemin de l'	Sainte-Clotilde	Église Sainte-Clotilde
1311	2416		Église, chemin de l'	Sainte-Clotilde	Presbytère Sainte-Clotilde
1317	2452		Église, chemin de l'	Sainte-Clotilde	Hôtel de ville et bibliothèque municipale (ancien école du village)
1337	1037		Grand rang Sainte-	Sainte-Clotilde	
1338	1040		Grand rang Sainte-	Sainte-Clotilde	
1342	1065		Grand rang Sainte-	Sainte-Clotilde	Église presbytérienne Beechridge
1343	1065		Grand rang Sainte-	Sainte-Clotilde	Cimetière presbytérien Beechridge
1349	1147		Grand rang Sainte-	Sainte-Clotilde	
1350	1186		Grand rang Sainte-	Sainte-Clotilde	Maison Claude-Normand
1353	335		Marcil, chemin	Sainte-Clotilde	Ancien moulin

## Annexe 3 : Liste des biens de l'inventaire classés par influence stylistique

Fiche	No civ 1	No civ 2	Odonyme	Municipalité	Nom actuel de l'édifice	Influence stylistique
269			Fisher, chemin	Hemmingford Canton	Cimetière Fisher	
271			Lavallée, chemin	Hemmingford Canton	Cimetière O'Dell-McKay	
548			Église, rue de l'	Napierville	Cimetière Saint-Cyprien	
330	270		Roxham, rang	Saint-Bernard-de-Lacolle	Cimetière Roxham	
418	105		221, route	Saint-Cyprien-de-Napierville	Lieu de naissance de Louis Cyr	
514			Douglass, montée	Saint-Cyprien-de-Napierville	Cimetière Douglass	
510	330	340	Saint-André, rang	Saint-Cyprien-de-Napierville	Croix de chemin	
1642	208		Principale, rue	Saint-Édouard	Croix de chemin	
1660	116		Principale, rue	Saint-Édouard	Cimetière Saint-	
1577	555		Sloan, rang des	Saint-Édouard	Croix de chemin	
1506	151		Édouard VII, route	Saint-Jacques-le-Mineur	Croix de Saint-Philippe	
1513	690		Édouard VII, route	Saint-Jacques-le-Mineur	Croix de chemin	
875			Principale, rue	Saint-Jacques-le-Mineur	Chapelle-reposoir de Saint-Jacques-le-Mineur	
1503	484		Ruisseau, chemin du	Saint-Jacques-le-Mineur	Croix de la Basse	
1214			Principale, rue	Saint-Michel	Cimetière Saint-Michel-Archange	
1255	2174		Principale, rue	Saint-Michel	Croix de chemin (face à l'intersection du Rang Sud)	
1400	36		Saint-Patrice, rue	Saint-Patrice-de-Sherrington	Croix de chemin	
1412			Saint-Patrice, rue	Saint-Patrice-de-Sherrington	Nouveau cimetière de Saint-Patrice-de-Sherrington	
1433			Saint-Patrice, rue	Saint-Patrice-de-Sherrington	Croix de l'ancien cimetière	
0	136		Saint-Patrice, rue	Saint-Patrice-de-Sherrington	Croix de chemin	
1474	0		Saint-Paul, rang	Saint-Patrice-de-Sherrington	Croix de chemin	
1486	238		Sainte-Marguerite, rang	Saint-Patrice-de-Sherrington	Croix de chemin	
765	1851		Notre-Dame, rang	Saint-Rémi	Monument de la St.Georges Anglican Church	
871	98		Notre-Dame, rang	Saint-Rémi	Croix de chemin	
775			Saint-André, rue	Saint-Rémi	Cimetière Saint-Rémi	
792	471		Saint-Paul, rang	Saint-Rémi	Croix de chemin	
808	1488		Saint-Paul, rang	Saint-Rémi	Croix de chemin	
847	515		Sainte-Thérèse, rang	Saint-Rémi	Calvaire du Cordon	
1290	0		3e Rang	Sainte-Clotilde	Croix de chemin	
1309			Église, chemin de l'	Sainte-Clotilde	Cimetière Sainte-Clotilde	
1343	1065		Grand rang Sainte-Clotilde	Sainte-Clotilde	Cimetière presbytérien Beechridge	
65	527		Champlain, avenue	Hemmingford Village		Arts and Crafts
1658	300		Principale, rue	Saint-Édouard		Arts and Crafts
81	574	576	202, route	Hemmingford Canton	Ancienne caserne d'incendie	Autres
167	541		Frontière, rue	Hemmingford Village	Presbytère Saint-Romain	Éclectisme victorien

168	543	545	Frontière, rue	Hemmingford Village	Église Saint-Romain	Éclectisme victorien
601	330	332	Saint-Alexandre, rue	Napierville	Église Saint-Cyprien	Éclectisme victorien
693	468		Saint-Jacques, rue	Napierville		Éclectisme victorien
679	384		Saint-Jacques, rue	Napierville		Éclectisme victorien
977	188		Principale, rue	Saint-Jacques-le-Mineur	Maison du Docteur Bénonie Guérin- Lafontaine	Éclectisme victorien
1064	840		Notre-Dame, rue	Saint-Rémi	Presbytère Saint-Rémi	Éclectisme victorien
1311	2416		Église, chemin de l'	Sainte-Clotilde	Presbytère Sainte- Clotilde	Éclectisme victorien
218	486		Lavallée, chemin	Hemmingford Canton	Somerville's Sugar Shack / Cabane à sucre de Somerville	Grange-étable à toit à deux versants droits
261	690		219, route	Hemmingford Canton	Adresse inexistante au rôle d'évaluation	Grange-étable à toit brisé
989	119		Renaud, rue	Saint-Jacques-le-Mineur	Ancienne église Saint- Jacques-le-Mineur / Centre multifonctionnel	Influence Dom Bellot
29	110		Back Bush, chemin	Hemmingford Canton		Maison à mansarde
1538	60		École, rue de l'	Saint-Édouard		Maison à mansarde
965	70		Principale, rue	Saint-Jacques-le-Mineur		Maison à mansarde
962	40		Principale, rue	Saint-Jacques-le-Mineur		Maison à mansarde
991	90		Saint-André, rang	Saint-Jacques-le-Mineur		Maison à mansarde
1444	257		Saint-Patrice, rue	Saint-Patrice-de-Sherrington		Maison à mansarde
152	489		Frontière, rue	Hemmingford Village	Bloc Sriver	Maison Boomtown
535	216	218	Église, rue de l'	Napierville	Site de l'ancienne résidence de Jean- Baptiste Lukin	Maison Boomtown
536	219	223	Église, rue de l'	Napierville		Maison Boomtown
537	220		Église, rue de l'	Napierville		Maison Boomtown
392	116		Saint-Claude, rang	Saint-Bernard-de-Lacolle	Hôtel de ville (ancien presbytère Saint- Bernard)	Maison Boomtown
1554	346		Église, rang de l'	Saint-Édouard		Maison Boomtown
921	180		Édouard VII, route	Saint-Jacques-le-Mineur		Maison Boomtown
1211	1780	1782	Principale, rue	Saint-Michel	Ancien presbytère Saint- Michel-Archange	Maison Boomtown
1212	1785		Principale, rue	Saint-Michel	Manoir Marie- Antoinette	Maison Boomtown
1193	1369		Principale, rue	Saint-Michel		Maison Boomtown
1248	2080		Principale, rue	Saint-Michel		Maison Boomtown
1267	2450		Principale, rue	Saint-Michel		Maison Boomtown
1431	230		Saint-Patrice, rue	Saint-Patrice-de-Sherrington	Caserne d'incendie	Maison Boomtown
1435	234	234	Saint-Patrice, rue	Saint-Patrice-de-Sherrington	Presbytère Saint-Patrice	Maison Boomtown
1067	885		Notre-Dame, rue	Saint-Rémi		Maison Boomtown
1089	64	66	Perras, rue	Saint-Rémi		Maison Boomtown
1138	26		Sainte-Anne, rue	Saint-Rémi		Maison Boomtown
838	218		Sainte-Thérèse, rang	Saint-Rémi		Maison Boomtown
661	271	273	Saint-Jacques, rue	Napierville	Maison Dupuis	Maison cubique
669	315	317	Saint-Jacques, rue	Napierville	Ancien hôtel Manoir	Maison cubique
678	383		Saint-Jacques, rue	Napierville	actuel commerce Al Marine	Maison cubique

1537	56		École, rue de l'	Saint-Édouard	Ancien presbytère Saint-Édouard	Maison cubique
458	431		Patriotes Nord, rang des	Saint-Cyprien-de-Napierville		Maison d'esprit français
881	315		Ruisseau, chemin du	Saint-Jacques-le-Mineur		Maison d'esprit français
15	79		219, route	Hemmingford Canton		Maison de colonisation
1470	181		Saint-Paul, rang	Saint-Patrice-de-Sherrington		Maison de colonisation
1295	433		4e Rang	Sainte-Clotilde		Maison de colonisation
55	527		Brownlee, chemin	Hemmingford Canton		Maison traditionnelle québécoise
553	320		Église, rue de l'	Napierville	Pâtisserie chez Hoffmann	Maison traditionnelle québécoise
322	107	107	Pleasant Valley sud, chemin	Saint-Bernard-de-Lacolle		Maison traditionnelle québécoise
444	39		des Patriotes sud, rang	Saint-Cyprien-de-Napierville		Maison traditionnelle québécoise
1572	525		des Sloan, rang	Saint-Édouard		Maison traditionnelle québécoise
1637	188		Principale, rue	Saint-Édouard		Maison traditionnelle québécoise
990	40		Saint-André, rang	Saint-Jacques-le-Mineur		Maison traditionnelle québécoise
992	100	108	Saint-André, rang	Saint-Jacques-le-Mineur		Maison traditionnelle québécoise
1171	1025		Principale, rue	Saint-Michel		Maison traditionnelle québécoise
1258	2305		Principale, rue	Saint-Michel		Maison traditionnelle québécoise
1457	367		Saint-Patrice, rue	Saint-Patrice-de-Sherrington		Maison traditionnelle québécoise
735	73		Notre-Dame, rang	Saint-Rémi	Maison Lefebvre-Ste-Marie	Maison traditionnelle québécoise
856	1148		Sainte-Thérèse, rang	Saint-Rémi		Maison traditionnelle québécoise

1338	1040		Grand rang Sainte-Clotilde	Sainte-Clotilde		Maison traditionnelle québécoise
1350	1186		Grand rang Sainte-Clotilde	Sainte-Clotilde	Maison Claude-Normand	Maison traditionnelle québécoise
11	435		202, route	Hemmingford Canton	Maison Petch	Maison vernaculaire à deux versants droits
149	482		Frontière, rue	Hemmingford Village	Ancien presbytère église Unie	Maison vernaculaire à deux versants droits
714	269		Saint-Martin, rue	Napierville		Maison vernaculaire à deux versants droits
328	332		Roxham, rang	Saint-Bernard-de-Lacolle		Maison vernaculaire à deux versants droits
329	337		Roxham, rang	Saint-Bernard-de-Lacolle		Maison vernaculaire à deux versants droits
445	50		Patriotes Sud, rang des	Saint-Cyprien-de-Napierville		Maison vernaculaire à deux versants droits
963	45		Principale, rue	Saint-Jacques-le-Mineur		Maison vernaculaire à deux versants droits
1224	1870		Principale, rue	Saint-Michel		Maison vernaculaire à deux versants droits
1415	191		Saint-Patrice, rue	Saint-Patrice-de-Sherrington	Maison du notaire Georges Busby	Maison vernaculaire à deux versants droits
1094	85		Perras, rue	Saint-Rémi		Maison vernaculaire à deux versants droits
232	848		Vieux Chemin	Hemmingford Canton		Maison vernaculaire à lucarne pignon
76	563		Champlain, avenue	Hemmingford Village		Maison vernaculaire à lucarne pignon
147	468		Frontière, rue	Hemmingford Village		Maison vernaculaire à lucarne pignon
496	18		Murray, montée	Saint-Cyprien-de-Napierville		Maison vernaculaire à lucarne pignon
1460	414		Saint-Patrice, rue	Saint-Patrice-de-Sherrington		Maison vernaculaire à lucarne pignon
1328	275		du ruisseau Norton, montée du	Sainte-Clotilde		Maison vernaculaire à lucarne pignon
110	189		Covey Hill, chemin	Hemmingford Canton	Ancienne école Robson	Maison vernaculaire à pignon en façade
716	274	276	Saint-Martin, rue	Napierville		Maison vernaculaire à pignon en façade

426	182		221, route	Saint-Cyprien-de-Napierville	Vignoble LeRoyer St-Pierre	Maison vernaculaire à pignon en façade
1317	2452		Église, chemin de l'	Sainte-Clotilde	Hôtel de ville et bibliothèque municipale (ancien école du village)	Maison vernaculaire à pignon en façade
150	485		Frontière, rue	Hemmingford Village	La Maison Jaune	Maison vernaculaire avec un plan en L
1287	607		3e rang	Sainte-Clotilde	Adresse inexistante au rôle d'évaluation	Maison vernaculaire avec un plan en L
1432	232		Saint-Patrice, rue	Saint-Patrice-de-Sherrington	Église Saint-Patrice	Néo-roman
92	673		202, route	Hemmingford Canton	Maison Freeman-Cleveland	Néoclassicisme
151	486	488	Frontière, rue	Hemmingford Village	Ancienne maison de W. Scriver / Magasin McClatchie et Fils / Pub Witsend	Néoclassicisme
165	549	553	Frontière, rue	Hemmingford Village	Vieux-Couvent	Néoclassicisme
136	450		Frontière, rue	Hemmingford Village	Maison Scriver	Néoclassicisme
544	260		Église, rue de l'	Napierville	hôtel de ville/ancienne boulangerie Gadoua/Site de l'ancien magasin général d'Allen Clark	Néoclassicisme
600	330		Saint-Alexandre, rue	Napierville	Presbytère Saint-Cyprien	Néoclassicisme
676	361		Saint-Jacques, rue	Napierville	Ancien Palais de justice / Édifice du comté / Bureau d'enregistrement / CLD Des Jardins-de-Napierville	Néoclassicisme
302	162		Bogton, rang	Saint-Bernard-de-Lacolle	Ancienne école Hallerton	Néoclassicisme
321	175		Glass, montée	Saint-Bernard-de-Lacolle		Néoclassicisme
342	56		Saint-André, rang	Saint-Bernard-de-Lacolle		Néoclassicisme
372	212		Saint-André, rang	Saint-Bernard-de-Lacolle		Néoclassicisme
380	185		Saint-André, rang	Saint-Bernard-de-Lacolle		Néoclassicisme
344	69		Saint-André, rang	Saint-Bernard-de-Lacolle		Néoclassicisme
376	204		Saint-André, rang	Saint-Bernard-de-Lacolle		Néoclassicisme
415	56		221, route	Saint-Cyprien-de-Napierville		Néoclassicisme
519	750		Douglass, montée	Saint-Cyprien-de-Napierville	Maison Nathaniel-Douglass	Néoclassicisme
443	21		Patriotes Sud, rang des	Saint-Cyprien-de-Napierville		Néoclassicisme
1175	1108		Principale, rue	Saint-Michel		Néoclassicisme
1213	1786		Principale, rue	Saint-Michel	Église Saint-Michel-Archange	Néoclassicisme
745	1313		Notre-Dame, rang	Saint-Rémi		Néoclassicisme
746	1378		Notre-Dame, rang	Saint-Rémi		Néoclassicisme

1060	790	792	Notre-Dame, rue	Saint-Rémi	Maison Trudel. (Adresse au rôle : 31-33A Chevretils)	Néoclassicisme
1065	840		Notre-Dame, rue	Saint-Rémi	Église Saint-Rémi	Néoclassicisme
848	515		Sainte-Thérèse, rang	Saint-Rémi		Néoclassicisme
863	1329		Sainte-Thérèse, rang	Saint-Rémi		Néoclassicisme
1310	2416		Église, chemin de l'	Sainte-Clotilde	Église Sainte-Clotilde	Néoclassicisme
1337	1037		Grand rang Sainte-Clotilde	Sainte-Clotilde		Néoclassicisme
1349	1147		Grand rang Sainte-Clotilde	Sainte-Clotilde		Néoclassicisme
1353	335		Marcel, chemin	Sainte-Clotilde	Ancien moulin	Néoclassicisme
132	438	440	219, route	Hemmingford Canton		Néogothique
108	159		Covey Hill, chemin de	Hemmingford Canton	Église Wesley Knox United	Néogothique
60	519		Champlain, avenue	Hemmingford Village	Église presbytérienne St Andrew's	Néogothique
67	531	533	Champlain, avenue	Hemmingford Village	Église anglicane St Luke	Néogothique
277	477		Champlain, avenue	Hemmingford Village		Néogothique
140	460		Frontière, rue	Hemmingford Village	Maison du docteur Mouilpied	Néogothique
148	476	480	Frontière, rue	Hemmingford Village	Coop de Santé Hemmingford et Région (anc St Andrew's United Church)	Néogothique
303	163		Bogton, rang	Saint-Bernard-de-Lacolle	Ancienne église anglicane St John the Baptist	Néogothique
391	118		Saint-Claude, rang	Saint-Bernard-de-Lacolle	Église Saint-Bernard	Néogothique
1617	116		Principale, rue	Saint-Édouard	Église Saint-Édouard	Néogothique
1342	1065		Grand rang Sainte-Clotilde	Sainte-Clotilde	Église presbytérienne Beechridge	Néogothique
546	275		Église, rue de l'	Napierville	La Résidence Napierville (ancien couvent Sainte-Anne)	Second Empire
1135	58	60	Saint-Viateur, rue	Saint-Rémi	École Saint-Viateur	Second Empire

